



*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## L'aménagement du territoire rural : les enseignements d'un colloque

Joseph Klatzmann, Anne Madec, Monsieur Georges Severac, F. Terrasson

---

### Citer ce document / Cite this document :

Klatzmann Joseph, Madec Anne, Severac Georges, Terrasson F. L'aménagement du territoire rural : les enseignements d'un colloque. In: Économie rurale. N°102, 1974. pp. 33-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2240>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1974\\_num\\_102\\_1\\_2240](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_102_1_2240)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RURAL :

## *les enseignements d'un colloque*

---

par J. KLATZMANN, A. MADEC et G. SEVERAC

## SOMMAIRE

---

### I. INTRODUCTION

Origine du colloque, choix du thème ; les participants, le déroulement des réunions.

### II. L'APPORT DU COLLOQUE

Les points négligés dans le colloque ; quelques rappels utiles ; difficultés et possibilités des contacts interdisciplinaires.

### III. LES PROBLEMES DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL

- 1/ Les buts généraux de l'Aménagement : peut-on parler de finalités de l'Aménagement rural ? Nécessité d'objectifs concrets.
- 2/ Les méthodes d'analyse : définition du milieu rural ; limites et possibilités de l'analyse économique.
- 3/ Les comportements humains : l'homme et son milieu ; l'homme et la densité de population. Santé et pathologie.

### IV. LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT

- 1/ Critiques des réalisations de la politique française d'Aménagement de l'espace rural.
- 2/ Elaboration démocratique des décisions.
- 3/ Le rôle de l'éducation.
- 4/ Animation.
- 5/ Quelques conditions d'une bonne politique d'Aménagement rural.
- 6/ L'agriculture et l'agriculteur dans l'Aménagement du territoire.
- 7/ Doit-on différencier les actions selon les zones ?

### V. CONCLUSIONS

- 1/ Les enseignements du colloque, par J. KLATZMANN.
- 2/ Les enseignements du colloque, par G. SEVERAC.
- 3/ Universitaires et Action, par A. MADEC.
- 4/ L'écologie sans frontières, par F. TERRASSON.

## *COUNTRY PLANNING, LESSONS OF A SYMPOSIUM*

### **I — Introduction**

- 1) *Reasons for the symposium* ; 2) *choice of subject* ; 3) *those participating* ; 4) *meetings*.

### **II — Value of the Symposium**

- 1) *Points not covered* ; 2) *a few remarks* ; 3) *difficulties and possibilities of inter-disciplinary contacts*.

### **III — Problems of Country Planning**

- 1) *General aims of Country planning* : (a) *Has Country Planning any definite end* ? (b) *The need for concrete goals*.
- 2) *Methods of analysis* : (a) *General comments*. (b) *Definition of the rural world*. (c) *The limits of economic analysis*. (d) *Possibilities of economic analysis*.
- 3) *Human behaviour* : (a) *Man and his environment*. (b) *Man and the Density of Population*. (c) *Health and Pathology*.

### **IV — Country Planning Policies**

- 1) *Criticism of what has been achieved by French Country Planning policy*.
- 2) *Democratic decision-making*. 3) *Role of education*. 4) *Animation*. 5) *Conditions for an efficient Country Planning policy*. 6) *Farming and the farmer in Country Planning*. 7) *Different methods for different areas* ?

### **V — Conclusions**

- |                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| 1 — <i>Lessons of the symposium</i> . | <i>J. KLATZMANN</i> |
| 2 — <i>Lessons of the symposium</i> . | <i>G. SEVERAC</i>   |
| 3 — <i>Academics and Action</i> .     | <i>A. MADEC</i>     |
| 4 — <i>International ecology</i> .    | <i>F. TERRASSON</i> |

Un colloque dont le thème était : « Le maintien de l'homme en milieu rural et le maintien du milieu rural pour l'homme », s'est tenu du 8 au 10 novembre 1972 au Centre de Grignon de l'INA Paris-Grignon. Un groupe de participants, enseignants de l'INA, a pris en charge la préparation du présent document,

destiné à faire ressortir les résultats essentiels de ces réunions. Plutôt que de présenter les exposés et les discussions qui ont suivi, il a paru préférable d'essayer de dégager les idées et de les classer en ordre logique, sans tenir compte de la chronologie du déroulement du colloque.

# I — INTRODUCTION

## 1. L'origine du colloque

Sur un plan purement pratique, l'idée de ce colloque est née du souci d'organiser, dans le cadre des activités de perfectionnement qui se développent à l'INA, un cycle sur l'aménagement du territoire. Le meilleur moyen de préparer ce cycle, de bien faire ressortir les problèmes les plus importants de l'aménagement du territoire rural, d'éviter le risque d'oublier des aspects essentiels de la question, n'était-il pas de réunir dans un colloque des spécialistes et de les laisser s'exprimer ? Mais derrière ce souci d'ordre purement pratique, il y a une réalité, qui est d'ailleurs à l'origine du projet de cycle de perfectionnement : le problème de l'aménagement du territoire rural existe et il a été jusqu'ici trop négligé. Faut-il accepter que les régions rurales se vident ? Si oui, comment y organiser la vie et y préserver la nature ? Si non, que faire pour y maintenir une population ?

Préparer un tel colloque était courir un risque. Le thème de l'aménagement du territoire se prête, plus encore que beaucoup d'autres, au maniement des grandes idées générales qui ne débouchent sur rien de concret. Aussi le souci des organisateurs a-t-il été, dès le début, de concevoir le colloque — tant en ce qui concerne le choix des participants que les sujets traités — de façon à poser des problèmes concrets.

## 2. Le choix du thème

Le titre du colloque est assez explicite pour ne pas nécessiter de longs développements. Puisque beaucoup de problèmes ont pour origine le fait que les régions rurales se vident, il fallait bien poser le problème du maintien de l'homme en milieu rural. Ainsi, il faut se demander quelles sont les activités qui peuvent se développer dans les régions rurales — et à quelles conditions. Mais il faut aussi que le milieu naturel offre un cadre supportable et même agréable à l'homme, que celui-ci y vive en permanence ou vienne seulement s'y détendre. Et à une tout autre échelle temporelle se pose le problème de la conservation de la nature pour les générations futures. Le thème du maintien de l'homme en milieu rural devait donc tout naturellement être complété par celui du maintien du milieu rural pour l'homme.

## 3. Les participants

On ne conçoit pas une réunion sur l'aménagement du territoire qui ne soit pas interdisciplinaire. Les organisateurs du colloque ont voulu aller le plus loin possible dans cette voie. Il fallait tout d'abord rassembler toutes les disciplines scientifiques concernées. Mais ce n'était là qu'un aspect du problème. Pour discuter de l'aménagement du territoire, il faut aussi — et peut-être surtout — faire asseoir à une même table des représentants de divers types d'activités : des chercheurs, qui réfléchissent aux problèmes théoriques, des fonctionnaires qui prennent des décisions, aux différents niveaux, des chefs d'entreprises qui prennent des initiatives. Et il faut, bien entendu, trouver à la même table des représentants des intéressés eux-mêmes, ceux pour lesquels l'aménagement du territoire est fait.

Il fallait aussi réunir, dans ce colloque, différents courants de pensées — depuis les plus « conservateurs » jusqu'aux plus « novateurs ». Enfin, si l'on rassemblait surtout des Français pour parler des problèmes de l'aménagement du territoire en France, il n'était pas question d'ignorer les expériences des pays voisins. Il fallait donc inviter aussi quelques représentants de pays étrangers et d'organismes internationaux.

L'idée était, dès le départ, d'organiser un colloque « fermé », avec un nombre de participants très limité, afin que chacun d'entre eux puisse intervenir d'une façon effective. Mais pour réunir toutes les disciplines, activités, orientations de pensée et origines géographiques indiquées ci-dessus, ainsi que pour s'assurer la participation de certaines personnes qui avaient manifestement quelque chose à dire sur le sujet, les organisateurs ont été conduits à lancer une cinquantaine d'invitations. Il faut croire que le thème du colloque répondait bien à un besoin, puisque la plupart des personnes invitées ont répondu positivement, malgré leurs multiples occupations.

Il ne suffisait pas de réunir toutes les catégories intéressées. Il fallait aussi éviter de trop grands déséquilibres. Ainsi, les organisateurs ont pris garde de ne pas donner trop de poids, dans la participation, à ceux à qui ils étaient tentés de penser en premier lieu : les économistes universitaires et les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture. Si l'équilibre réalisé n'était pas parfait, peu de catégories ont été oubliées.

En ce qui concerne les disciplines, le colloque a rassemblé des spécialistes de l'aménagement du territoire, des économistes, des sociologues, des géographes, des écologistes, mais aussi des psychiatres, un architecte... Du côté de l'Administration, les principaux ministères et organismes intéressés étaient présents — en particulier la DATAR. Les créateurs d'emplois en milieu rural — industrie et secteur tertiaire — n'ont pas été oubliés.

Des difficultés de participation de dernière heure ont réduit le poids des agriculteurs dans le colloque. D'une façon générale, c'est par des représentants de grandes organisations que l'industrie, le commerce, l'agriculture et la population rurale intéressés par l'aménagement étaient présents au colloque. Le point de vue de ceux pour qui l'aménagement est fait n'a donc peut-être pas été suffisamment exprimé.

Au total, et malgré certaines imperfections, la participation effective était suffisamment diversifiée pour répondre aux objectifs des organisateurs du colloque.

## 4. Le déroulement des réunions

Les trois premières demi-journées ont été consacrées à la présentation d'exposés suivis de discussions sur les thèmes du maintien de l'homme en milieu rural et du maintien du milieu rural pour l'homme. Au cours de la quatrième demi-journée, les participants se sont répartis en quatre groupes de travail, qui ont discuté les sujets suivants : analyse économique et aménagement du territoire ; typologie des milieux ruraux ; problèmes fonciers ; l'avenir de l'agriculteur en milieu rural. Chacune des séances du colloque ayant rassemblé une quarantaine de participants, les groupes de travail ont réuni chacun une dizaine de personnes, en moyenne. La dernière demi-journée, à laquelle assistaient un plus grand nombre de participants, a rassemblé une vingtaine de personnes autour d'une formation.

## II — L'APPORT DU COLLOQUE

Le colloque de Grignon n'a été ni le premier ni le dernier des colloques sur l'aménagement du territoire. C'est dire qu'on ne pouvait espérer qu'il apporterait exclusivement des éléments nouveaux et qu'il couvrirait la totalité des aspects du problème. Cependant, en faisant le bilan des travaux, après un délai de quelques mois, les organisateurs ont le sentiment que cette réunion a été utile. Elle leur a, en tout cas, beaucoup apporté. Si toutes les opinions exprimées n'étaient pas neuves, certains rappels n'en étaient pas moins indispensables. Et, sur bien des problèmes, des perspectives nouvelles ont été présentées, l'accent a été mis sur des aspects originaux.

L'apport du colloque est présenté en détail plus loin. Le lecteur trouvera, en particulier, des considérations sur les finalités de l'aménagement, sur les problèmes posés par l'adaptation nécessaire de l'analyse économique, pour prendre en compte les aspects qualitatifs, ainsi que sur les comportements humains. Les politiques d'aménagement sont ensuite discutées, en vue de dégager, en conclusion, les actions souhaitables. Nous nous limiterons donc, dans cette introduction, à des observations relatives à quelques points, notamment les problèmes de l'interdisciplinarité.

### 1. Les points négligés dans le colloque

Il peut paraître paradoxal d'insister, dans le compte rendu d'un colloque, sur les points qui n'ont pas été traités ou qui ont été abordés d'une façon insuffisante. Mais les lacunes constatées contribuent, peut-être

autant que les points longuement discutés, à caractériser le colloque.

Si le problème de la décentralisation industrielle a été évoqué, il est permis de dire que son importance aurait justifié de plus amples développements. On peut en dire autant des questions relatives aux communications. Au cours de la dernière séance, certains participants ont fait remarquer que l'on avait trop peu parlé (en dehors des groupes de travail) des agriculteurs, des entreprises, de l'économie... et de l'argent. Comment expliquer ces points faibles ? Faut-il les attribuer au déséquilibre de la répartition des participants — par exemple au fait que les agriculteurs étaient insuffisamment représentés ? Certains des participants ont-ils hésité à aborder des questions délicates ? Si ces éléments ont pu jouer, il ne faut pas en oublier un autre, qui est peut-être le plus important : la courte durée du colloque. Il n'était pas possible, en si peu de temps, de traiter à fond tous les problèmes. Il aurait pu aussi bien arriver, au hasard des interventions, que trop de temps soit consacré à la décentralisation industrielle, par exemple, aux dépens d'autres problèmes importants.

### 2. Quelques rappels utiles

Comme nous l'avons indiqué plus haut, conférences et discussions ne pouvaient pas apporter que des idées entièrement neuves. Mais certains « rappels » étaient utiles, voire nécessaires.

Dès le début du colloque, il a été souligné que l'aménagement du territoire est un problème global,

que l'on ne peut découper en morceaux. Il en résulte, entre autres, que l'aménagement du territoire rural ne peut être étudié qu'en tant que partie d'un problème plus général. On peut certes se réunir pour parler plus particulièrement de l'espace rural, mais à condition de ne jamais oublier ses relations avec les autres espaces. Ce rappel peut paraître d'une extrême banalité. Mais on verra plus loin les conséquences que l'on peut en tirer pour l'appréciation des politiques d'aménagement du territoire. Comme cela est souvent le cas, il y a loin de la volonté affirmée par tous à la réalisation effective.

On peut faire la même observation à propos d'un autre rappel : la nécessité de l'animation, en vue d'associer les intéressés aux réalisations. Les chances de succès d'une opération quelconque en sont d'autant plus grandes.

En ce qui concerne les possibilités de la décentralisation industrielle, on peut être aujourd'hui plus optimiste qu'il y a dix ans. Une fois que le premier pas est fait par certains, que les premiers échecs sont suivis de succès, d'autres suivront. Le fait important, pour l'avenir, est que la concentration de l'industrie, la création d'entreprises de plus en plus gigantesques, n'est nullement incompatible avec la multiplication d'établissements de taille moyenne.

### **3. Difficultés et possibilités des contacts interdisciplinaires**

Tout le monde insiste aujourd'hui sur la nécessité d'une collaboration entre spécialistes de diverses disciplines. L'interdisciplinarité est à la mode. Mais vouloir une chose ne signifie pas que l'on soit capable de la pratiquer. L'expérience montre, trop souvent, que les spécialistes réunis autour d'une même table, pour l'étude d'un problème qui les concerne tous, ne réussissent pas à collaborer ensemble, ni même à se comprendre. La première question est en effet celle de l'acquisition d'un langage commun. Ainsi, le long terme n'a pas la même signification pour un économiste et un écologiste — et le mot « désert » non plus. Même entre disciplines voisines, telles que l'économie et la sociologie, les contacts ne sont pas toujours aisés. D'autre part, des problèmes existent à l'intérieur d'une même discipline qui sont parfois aussi graves, voire plus graves, que ceux qui concernent les rapports entre disciplines. Il peut être difficile de faire travailler ensemble des spécialistes appartenant à deux courants de pensée différents. Dans d'autres cas, à l'intérieur d'une discipline, les uns s'orientent vers l'analyse de problèmes partiels ou locaux, tandis que d'autres sont plus intéressés par les vues synthétiques. Les rapports

entre les uns et les autres ne sont pas toujours faciles.

Si la collaboration interdisciplinaire ou entre spécialistes d'une même discipline, à orientations différentes, est difficile, elle est néanmoins indispensable en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Un des buts du colloque était précisément de tenter d'améliorer les relations interdisciplinaires.

Sur ce point, les travaux ont fait ressortir à la fois les difficultés et les possibilités de la collaboration. Les difficultés ont commencé bien avant le colloque, dès que des enseignants de diverses disciplines se sont réunis à l'INA, pour le préparer. Il a fallu plusieurs séances de travail avant que soit vraiment trouvé un langage commun. On se trouvait pourtant là dans des conditions particulièrement favorables : des collègues se connaissant personnellement, dont certains étaient déjà habitués à travailler ensemble, et qui, pour une forte proportion d'entre eux, étaient passés par le même moule de formation — celui de l'INA lui-même.

Dans le cours du colloque, c'est en particulier le problème des relations entre les écologistes et les spécialistes des autres disciplines qui s'est manifesté. Ces difficultés se rencontrent sans doute dans d'autres circonstances, car l'irritation et le sentiment de frustration que montrent les écologistes, dans leur façon de présenter leurs problèmes, sont significatifs d'un certain état d'esprit. Est-ce un hasard si c'est avec les géographes que les accrochages ont été les plus nombreux et les plus vifs ? La raison est peut-être que les géographes sont, à certains égards, les plus proches des écologistes. C'est donc entre ces deux disciplines que le dialogue peut le plus facilement s'engager — mais ce dialogue n'est pas sans problèmes.

Quelles qu'aient été les difficultés, le fait est que des spécialistes de disciplines, d'activités, d'orientations de pensée différentes se sont réunis et ont discuté entre eux, d'une façon profitable, pendant deux journées et demie. Des économistes, des écologistes, un architecte... ont appris quelque chose en écoutant parler un psychiatre et certains d'entre eux ont tiré de cet exposé des vues nouvelles sur les problèmes d'aménagement du territoire. Des ingénieurs, des fonctionnaires ont entendu des écologistes leur montrer, par des exemples concrets, à quoi leur science pouvait servir. Plus significatifs encore sont les dialogues qui se sont instaurés dans les groupes de travail, où chacun des participants a pu être plus actif que dans les réunions générales. Si la collaboration interdisciplinaire est difficile, le colloque a néanmoins montré qu'elle est possible. Ce qu'il faut, c'est que les responsables d'une action quelconque ne se laissent pas entraîner par leur propre tendance et pensent, dès le départ, à rassembler toutes les catégories concernées.

### III — LES PROBLEMES DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL

Le repérage des problèmes que pose l'aménagement de l'espace rural peut difficilement être tenté sans référence, serait-ce implicite, à une doctrine en matière de politique d'aménagement. La discussion très ouverte menée pendant le colloque a constamment révélé des interactions entre les manières d'analyser les problèmes à résoudre et les manières de concevoir les actions à mener. Toutefois, nous admettrons qu'il est possible de rendre compte successivement des problèmes tels que les a perçus le colloque et des mises en œuvre des politiques d'aménagement qui ont été rapportées ou souhaitées par les participants. Cette dichotomie ne saurait être radicalisée mais traduit l'état actuel des rapports entre réflexion et action tels que le colloque permet de les situer. En découvrant, chemin faisant, certaines limites de cette présentation, nous mettrons en évidence les incertitudes qui subsistent sur

la nature des pouvoirs qui peuvent prendre en charge cet aménagement et les valeurs qu'ils doivent servir.

Les problèmes de l'aménagement se groupent en trois rubriques interdépendantes mais très différentes quant à la manière de les traiter.

Dans la première, il s'agit de savoir quels buts généraux doit servir l'action et même si de tels buts peuvent se définir.

Dans la deuxième, c'est l'existence de méthodes d'analyse qui est en question, avec la recherche de leur validité.

Dans la troisième, enfin, c'est de l'adaptation ou de l'inadaptation des hommes à divers types d'environnement qu'il s'agira, et ceci reposera les problèmes de la finalité des aménagements.

#### 1. Les buts généraux de l'aménagement

##### a) Peut-on parler de finalités de l'aménagement rural ?

Il n'est pas nécessaire de se définir au préalable des finalités d'aménagement de l'espace pour « faire » de l'aménagement. C'est d'ailleurs ainsi que les choses se passent souvent, et il est évident qu'à trop s'interroger sur les finalités d'une action, celle-ci risque de ne jamais être conduite à bonne fin.

Pourtant, l'ensemble des interventions du colloque le confirme, nous sommes arrivés à un point où une réflexion assez fondamentale s'impose.

Elle s'impose parce que l'accélération de l'évolution socio-économique rend caduque une partie des régulations qui, dans le passé, maintenaient un cadre de vie sinon satisfaisant, du moins tolérable, qu'il s'agisse des divers recyclages biologiques ou des innombrables adaptations dues aux comportements individuels et collectifs.

Elle s'impose aussi parce que les services que les hommes et les sociétés demandent à leur cadre de vie changent de nature et croissent en intensité.

Puisqu'il faut satisfaire des demandes d'un type nouveau et imaginer d'autres modes de régulation, l'empirisme du coup par coup, intervenant selon la conjoncture du lieu et de l'instant, n'est plus suffisant.

Les interrogations qui surgissent sont cependant si vastes qu'il est difficile de répondre en termes d'objectifs « opérationnels » et qu'à travers eux s'expriment bien des divergences politiques, idéologiques, culturelles et philosophiques.

S'agit-il de mener une simple action « d'accompagnement » d'une croissance urbaine qui resterait de

toutes manières motrice ? Ou s'agit-il plus radicalement de faire un effort de refonte sociale globale débouchant sur de nouveaux rapports hommes-nature ?

Doit-on conserver des agriculteurs comme moyen de préserver certaines vertus de civilisation ou doit-on au contraire viser l'élimination de tous les archaïsmes et rechercher l'homogénéité sociale et culturelle ?

Si l'on estime nécessaire le maintien d'un certain niveau de population rurale, doit-il principalement être recherché par conservation des populations agricoles existantes ou par des transformations profondes d'activité, avec échanges démographiques favorables aux brassages sociaux ?

Et si ce maintien d'un niveau suffisant de population n'est pas considéré comme un objectif prioritaire, doit-on envisager la prise en charge systématique de l'entretien de cet espace par des collectivités urbaines ?

Les discussions sur les finalités de l'aménagement courrent évidemment le risque de se noyer dans la rhétorique. Mais le souci de se ramener au concret peut, tout aussi bien, abusivement privilégier des indicateurs pouvant être chiffrés avec précision et faire oublier qu'aucun indicateur ne peut totalement rendre compte des fins à rechercher. A quoi bon soutenir lourdement par de laborieuses statistiques et de savants modèles mathématiques des conclusions d'évidence immédiate, par exemple la beauté d'un paysage ou l'encombrement des transports urbains et l'isolement rural ? Mais, à l'inverse, le recours à l'évidence immédiate et au « qualitatif » ne présente-t-il pas le danger non moins redoutable de la subjectivité et de l'arbitraire ?

Même si l'on s'accorde sur une finalité indiscutable : celle qui vise à assurer à nos successeurs un cadre écologique apte à la survie de l'espèce humaine, sa traduction en démarche efficiente se heurte à des difficultés, liées à la fois au cloisonnement des connaissances scientifiques et des spécialistes et à l'étendue de nos ignorances.

On peut facilement admettre l'idée que les principales constantes physiques et chimiques du milieu terrestre doivent rester proches de leurs valeurs passées, pour que la survie des hommes soit assurée. Mais, d'une part, nous savons peu de choses sur la manière dont l'expansion démographique et industrielle les influence à l'échelle du siècle et des continents ou des océans. D'autre part, il ne suffit pas qu'il y ait survie : la résistance des hommes à des conditions de vie déterminées n'est pas synonyme de bonne adaptation à ces conditions, surtout à long ou à très long terme. Bien plus, l'homme peut, apparemment, survivre dans de bonnes conditions tout en détruisant ses chances de vie heureuse à terme, et cela, en parfaite inconscience de cause ? Faut-il alors tout conserver, y compris le pire, sous prétexte qu'il s'agit de ce qui nous a permis de survivre jusqu'à aujourd'hui, et, sinon, sur quelles bases objectives trier entre ce qui doit être gardé et ce qui doit être changé ?

Mais comment ne pas être conscient que ce qui semblait indispensable hier peut cesser de l'être demain et vice-versa ? Et qui aurait cru, en 1750, qu'un simple champignon parasite de la pomme de terre suffirait à provoquer la mort de dizaines de milliers d'Irlandais un siècle plus tard ? Et comment aurait-on pu, il y a cinquante ans, prévoir que la pénurie de singes anthropoïdes allait freiner les progrès de la médecine ?

Aussi bien, entre ceux qui désireraient tout conserver, y compris les formes les plus marginales de vie, au nom, ne serait-ce, que des droits de la connaissance biologique et ceux qui souhaiteraient tout aligner sur l'étonnement d'une modernité sélectionnée par eux et éliminer le reste, le débat n'est pas prêt d'être clos par une conclusion scientifique irréfutable.

Peut-être est-ce même le fait que les finalités de l'aménagement de l'espace rural ne peuvent être discutées sans déboucher sur la prise de conscience de la vanité qu'il y a à vouloir tout enserrer dans un réseau de connaissances exactes qui rend le débat à la fois si passionnant et si peu constructif.

Aussi bien, entre ceux qui y voient des raisons de ne pas changer quoi que ce soit et ceux qui y voient l'absence de raisons de ne pas changer quoi que ce soit, le débat peut devenir vif et fort éloigné de l'argumentation scientifique.

Entre les deux, ceux qui savent ne pas pouvoir se dispenser d'agir, mais qui connaissent les limites de leurs moyens d'action auront quelque peine à se faire reconnaître comme des interlocuteurs légitimes.

## b) La nécessité d'objectifs concrets

La discussion sur les finalités de l'aménagement rural a pu paraître à la fois nécessaire et très décevante. C'est que, en effet, à ce niveau de généralité, la discussion porte sur la nature même des relations que les hommes et leurs sociétés entretiennent ou doivent entretenir avec le reste de la nature et, par contrecoup, sur la validité des connaissances que nous en avons. Et il est clair que de telles questions ne peuvent être résolues, plus ou moins bien, qu'à une échelle autrement plus vaste que celle du colloque. Toutefois, entre ces problèmes philosophiques de devenir humain et le pragmatisme irréfléchi, se situent des jalons intermédiaires dont on peut espérer qu'ils peuvent faciliter la communication. Il s'agit de définir des objectifs suffisamment rigoureux sur le plan théorique et suffisamment généraux pour devancer l'action, mais exprimés en des termes tels qu'ils donnent prise, à la fois, à l'analyse si possible scientifique et à la critique, constructive si possible aussi.

Dire que l'action d'aménagement rural doit se donner des objectifs concrets ne veut pas nécessairement dire que ces objectifs doivent se résumer à un programme de travail pour ingénieurs, assorti de normes chiffrées d'ordre technique et économique. Ces objectifs doivent être tels qu'ils puissent être confrontés avec des expériences sociales et individuelles effectives, mais aucune forme d'expérience ne doit a priori être écartée : par exemple, l'expérience esthétique ne doit pas a priori être négligée sous prétexte des difficultés de transmission interindividuelle qu'elle présente ; mais, d'autre part, il n'est pas souhaitable qu'une forme unique d'expérience soit isolée de toutes les autres : la beauté d'un paysage pour un oisif n'est peut-être pas la même que pour un travailleur surmené.

Quelle que soit la difficultés qu'il y a à mettre en rapport les diverses formes d'expérience humaine qu'engagent tout aménagement d'un cadre de vie, et la nécessité de les organiser dans un cadre technique et économique cohérent, il ne peut y avoir d'aménagement de l'espace qui vaille sans que soient d'emblée intégrés dans les projets tous les aspects, y compris les plus difficiles à mesurer et à chiffrer.

C'est ainsi que, par exemple, la valeur du paysage ne peut être surajoutée à un aménagement conçu d'abord exclusivement sous l'angle technique et financier. C'est dès la conception de l'aménagement que les divers aspects qualitatifs doivent être introduits. L'exemple des Pays-Bas a été rappelé ; en ce qui concerne en particulier les zones très fortement urbanisées entre Amsterdam, Utrecht, La Haye et Rotterdam, le souci de donner, par un aménagement adéquat des zones agricoles, une impression de variété et de « desserrement » démographique a été signalé ; pour les polders, une évolution constante de la doctrine a conduit à accentuer, pour chaque polder nouveau, d'abord l'importance donnée aux rapports sociaux et au cadre de vie des agriculteurs, puis des ruraux des

agglomérations créées pour leur service, ensuite à consacrer dans le dernier projet un quart de la superficie aux activités de loisirs, destinées évidemment pour une part essentielle aux citadins. Un tel exemple ne manque pas de relief quand on songe au manque de terre de ce pays et au coût de création des polders.

Et ce qui vaut pour le paysage devrait évidemment valoir pour bien d'autres aspects de l'aménagement tels les engagements affectifs des populations, la préservation du potentiel actuel ou futur de progrès culturel et bien entendu aussi la sauvegarde de chances futures de reconversion non seulement technique ou économique mais aussi sociale et éthique...

Mais nous ne disposons pas d'un schéma théorique, ni même de modèles descriptifs satisfaisants permettant de traiter l'ensemble des objectifs susceptibles d'être mis en cause dans un problème d'aménagement de l'espace. Il en résulte que pendant longtemps sans doute, et peut-être pour toujours, les conceptions en la matière continueront à allier empirisme et intuition, intuitions politiques et artistiques incluses.

Ceci étant admis, il restait cependant nécessaire de tenter un inventaire, fût-il schématique, des méthodes d'analyse disponibles permettant d'échapper à l'arbitraire.

## 2. Les méthodes d'analyse

### a) Remarques générales

On remarquera d'abord qu'il convient d'écartier un certain nombre de faux problèmes, tout au moins de problèmes auxquels la mythologie courante peut donner une importance excessive ou présenter sous un jour inadéquat.

En premier lieu, la dynamique de la croissance industrielle et urbaine est certes très vive et donne des expansions de type souvent exponentiel à l'échelon de la décennie. Malgré cela, il convient de ne pas oublier que les emprises urbaines et industrielles ne représenteront pour les décennies à venir qu'une fraction assez faible du territoire : dans un pays comme la France, 10 % de la superficie totale sous forme de terrains bâtis, d'installations industrielles et commerciales, de voirie, d'aéroports, voire de terrains militaires, constituent une estimation qui a de fortes chances de rester longtemps inférieure à la réalité.

Inversement, s'il est vrai que l'espace rural est loin d'être exclusivement un espace occupé par l'agriculture et l'élevage, au sens strict (forêts, espaces de loisirs plantés, terrains en friche ou dépourvus de végétation, étangs et voies d'eau exclus), les terres de culture ou de pâture constitueront cependant, dans la plupart des cas, la majeure partie de cet espace. Il est erroné de ramener l'aménagement de l'espace rural à un aménagement de l'espace agricole, et la population active agricole a de fortes chances d'être moins dense par kilomètre carré cultivé que la population rurale par kilomètre carré d'espace total, en moyenne. Mais ceci ne doit pas faire oublier que l'espace agricole lui-même restera toujours une fraction élevée, en général supérieure à la moitié, de l'espace utilisé hors zones désertiques, en particulier en Europe occidentale. Il est donc excessif de ne voir dans l'aménagement de l'espace rural qu'une simple « dilution » de l'aménagement urbain.

D'autre part, il convient d'être très attentif, pour le choix des méthodes d'analyse, à l'échelle de l'aménagement que ces méthodes doivent guider. Confondre

les diverses échelles d'analyse est une erreur élémentaire mais moins rare qu'on ne pourrait l'espérer : la solidarité des actions conduites aux divers niveaux, due au caractère global de l'aménagement, une certaine tendance à la généralisation ou à la particularisation abusive liée à la faiblesse de nos moyens d'investigation scientifique et d'intégration théorique conduisent aussi bien à vouloir retrouver dans chaque cas particulier l'expression de préjugés doctrinaux généraux ou à vouloir résoudre à l'intérieur de chaque micro-aménagement des questions qui ne sont solubles qu'à plus vaste échelle. Il est évidemment délicat de définir aussi bien celles des stabilités globales qui peuvent être postulées pour l'examen d'un cas spécifique que les particularités locales qu'un aménagement global peut tenir pour des données de fait indépendantes de l'action. Et ces difficultés se conjuguent pour des analyses d'échelle intermédiaire. Mais il n'y a pas d'autre solution que d'admettre, dans une première phase, cette distinction entre micro-analyse locale et macro-analyse globale quitte, par une démarche de va-et-vient entre les deux, à éliminer les éventuelles incohérences résultant des deux modes d'approche.

### b) La définition du milieu rural

Le colloque a commencé par rappeler la diversité et la faible cohérence des définitions existantes, montré la relativité des points de vue qui leur donnaient naissance, puis, d'un commun accord, s'est refusé à proposer sa propre définition et à conclure sur ce point. Il est en effet évident, à la fois, que tout le monde s'entend sur l'existence d'espaces peu densément occupés, ayant des problèmes différents de ceux des zones urbaines, mais que ces espaces sont très diversément occupés et utilisés. D'autre part, la limite avec les zones urbaines n'est pas nettement établie. En outre, le problème de l'aménagement de l'espace rural ne pouvant être traité indépendamment de ses rapports avec le réseau urbain, et ces rapports étant très diversifiés, une définition rigoureuse de l'espace rural qui ne saurait guère être qu'une définition de

type négatif (est rural l'espace non-urbain...) ne présentait pas un intérêt décisif pour les discussions conduites au cours du colloque. Tout le monde a admis qu'il y avait place pour diverses définitions selon les problèmes que l'on envisageait de traiter et puisqu'il n'était pas question de se ramener à un unique problème-type, une définition unique ne s'imposait pas.

Il a été explicitement insisté sur l'absence d'une société rurale spécifique qui aurait ainsi pu servir à définir cet espace rural ; sans nier l'existence de modes de vie et de styles de comportement différents de ceux de la ville, on a rappelé que les produits consommés, les échelles de valeurs, les aspirations sociales et culturelles des milieux ruraux étaient, pour l'essentiel, influencés par les villes, voire copiés sur ceux des citadins. On a même exagéré cette imitation, avec retard, des citadins en parlant « d'inversion des idéologies » : les ruraux, et plus exactement les agriculteurs, seraient autant et même plus « productivistes » que la ville, et moins sensibles qu'elle aux inconvénients de la croissance économique alors que c'était le contraire autrefois. Ceci ne serait pas surprenant s'il est vrai que la croissance est d'abord destinée à protéger les hommes contre les insuffisances des ressources naturelles, puisque les citadins sont particulièrement bien placés pour oublier la précarité de la vie humaine dans la nature peu aménagée et ressentir, en contrepartie, les lacunes, les excès et les nuisances du développement industriel.

Puisqu'il n'était pas souhaité de donner une définition unique de l'espace rural, on pouvait désirer, au moins, fournir une typologie des divers types de milieux ruraux. Mais le groupe de travail qui s'est consacré à cette question, et qui réunissait des participants de disciplines multiples, en particulier géographes et écologistes, n'a pu que récuser les problèmes posés par une telle recherche : problèmes d'échelle des classements, problèmes d'intégration des diverses approches scientifiques, problèmes de sélection des faits pertinents en fonction des besoins d'aménagement. De sorte qu'il a conclu en retournant la question : « Faites-nous une typologie de l'action et nous vous ferons une typologie des milieux ruraux... ».

### c) Les limites de l'analyse économique

Les spécialistes des sciences économiques se sont volontairement tenus un peu à l'écart des discussions en séances plénières du colloque et cela a valu à l'économie d'être assez souvent condamnée par défaut, en particulier par les biologistes et écologistes. Le reproche courant fait aux activités orientées vers le marché d'être à courte vue, c'est-à-dire, pour traduire ceci en langage économique, d'user d'un taux d'actualisation trop élevé en matière d'exploitation des ressources naturelles, n'a, il est vrai, été appuyé que par des exemples trop partiels pour être convaincants. Par contre, sur deux points au moins, il est indiscutable que le mode de fixation des prix et, par consé-

quent, le guidage des décisions par l'analyse économique étaient inadéquats pour résoudre correctement les problèmes que pose l'aménagement de l'espace rural.

Le premier cas, évidemment très fréquent, concerne économies et déséconomies « externes » dues à l'action d'agents économiques, souvent collectifs pour les économies et privés pour les déséconomies, d'où des rentes privées et des charges publiques sans contrepartie. La conséquence en est que les « structures » mêmes de l'aménagement de l'espace peuvent être déformées dans un sens critiquable par la logique de l'économie de marché et qu'il faut demander à d'autres instances le soin de promouvoir les actions nécessaires. L'exemple le plus typique en est donné par le problème de la sauvegarde des espaces verts en zone proche des villes ou à vocation touristique. Mais s'y rattache aussi l'ensemble des questions de pollutions, de nuisances et de paysage.

Le deuxième cas, plus difficile encore à analyser et à traiter, concerne l'impossibilité d'intégrer dans un système d'optimisation économique ce que la majorité des agents économiques qui fixent en définitive les prix ne peuvent prendre en compte pour la raison fort simple qu'ils l'ignorent ou, qu'en tout cas, ils sont impuissants à évaluer suffisamment tôt. L'exemple le plus parlant concerne les dégradations de patrimoines génétiques sous toutes leurs formes. Mais, par nature, un recensement exhaustif des risques de dégradation irréversible est à exclure, le problème étant inépuisable. Ces risques, loin d'être réduits par la croissance économique, tendraient à se multiplier et rien n'assure que l'amélioration, certaine, des moyens de prévention ou de neutralisation aille plus vite que l'expansion des dangers auxquels ils donneraient lieu.

D'autre part, on peut constater un décalage très grave entre les prévisions raisonnables de prix, que l'on ne peut guère étendre au-delà de quelques années et les conséquences nécessairement à échéance de quelques décennies qui résultent d'actions d'aménagement tant soit peu profondes. Entre temps, et même si aucune erreur d'ordre technique et scientifique grave n'a été commise, l'évolution socio-économique peut facilement bouleverser les données du calcul.

L'aménagement de l'espace constitue donc un exemple peu discutable d'action que l'on ne peut guider sur la seule base d'analyses économiques. Cette constatation a été radicalisée lorsqu'on est allé jusqu'à opposer l'aménagement rationnel à la croissance économique. On s'est, en particulier, demandé si l'effort réalisé en Grande-Bretagne en faveur des villes nouvelles et des zones marginales ne contribuait pas à expliquer les faibles performances actuelles de l'appareil de production britannique. Mais une telle thèse est loin d'avoir recueilli l'assentiment général des participants.

Il a été, en définitive, admis que l'analyse économique devait respecter un donné écologique et socio-économique qu'elle ne pouvait modeler à son gré, et que,

même dans ce cas, elle ne pouvait suffire à la définition des buts de l'aménagement, qui devaient rester du ressort des instances politiques. Mais c'est constamment que des concepts de ressources, d'investissements, de rentabilité, de coût, de revenus, d'emploi, de consommation, sont apparus dans les interventions, de sorte qu'il était, au fond, moins reproché à la science économique d'exercer une dictature injustifiée qu'il ne lui était demandé de faire un plus grand effort de précision, de rigueur et même d'universalité.

#### d) Les possibilités de l'analyse économique

Elles ont été présentées par le groupe de travail qui s'était consacré à l'étude de ce problème sous la forme du schéma suivant.

L'analyse économique doit s'insérer dans une analyse de système interdisciplinaire, qui elle-même est fonction de l'analyse du système global dans lequel l'action doit s'insérer.

La définition préalable des objectifs doit elle-même supposer, en particulier, une analyse interdisciplinaire du milieu d'intervention. Quant aux objectifs, susceptibles d'être révisés en cours d'exécution, ils doivent être classés selon une hiérarchie de généralité décroissante et précision croissante. On peut ainsi distinguer, avant même des objectifs proprement dits, des finalités d'amélioration du mode de vie rural (pouvant prendre en particulier la forme d'une amélioration des revenus par accroissement des activités économiques, mais pas exclusivement) et des finalités de maintenance du milieu « naturel » (ou plutôt milieu peu transformé par les activités économiques et leurs sous-produits).

Les objectifs eux-mêmes peuvent être classés en **but**s, qui ont encore un assez grand degré de généralité (développer telle activité industrielle agricole ou tertiaire, améliorer les infrastructures de communication, etc...) en **plans d'aménagement** (qui décrivent à la fois la projection dans l'espace des actions intégrées prévues et leur déroulement programmé) enfin, en **indicateurs quantitatifs d'objectifs** (qui, à la fois, mesurent l'efficacité de la réalisation du plan et peuvent être des repères d'étapes à parcourir).

Les buts doivent être cohérents entre eux mais se situent à un niveau de généralité encore tel qu'ils peuvent éventuellement être poursuivis par des plans en grande partie autonomes : par exemple, création d'activités économiques d'une part, entretien des équilibres écologiques d'autre part (ou mieux : entretien des rythmes écologiques) et ne sont pas d'emblée affectés à une localisation déterminée. C'est au contraire d'une confrontation entre buts et connaissance du milieu que devraient résulter les localisations des actions à conduire.

Les plans d'équipement et de développement régionaux, qui définissent localisation, échelonnement dans

le temps et nature des actions à mener sont, par contre, bien évidemment intégrés ou devraient l'être et l'analyse économique joue un rôle, ou devrait jouer un rôle très important dans le testage de leur cohérence.

Mais ce testage, elle ne peut guère le faire qu'à travers la mesure ou l'évaluation d'indicateurs quantitatifs d'objectifs dont elle doit, simultanément, élucider les liens qu'ils entretiennent avec la structure intégrée qu'est le plan d'aménagement et les valeurs qu'ils doivent atteindre pour que le plan soit réalisé.

C'est donc la recherche de tels indicateurs et de leurs rapports qui est le problème principal de l'analyse économique appliquée à l'aménagement de l'espace. Mais elle est gênée dans cette recherche par le fait que les quantités monétaires mesurables sur les marchés ne suffisent pas à rendre compte de tous les facteurs en cause. Elle est donc conduite à tenter de chiffrer indirectement ce qui, à première vue, n'a pas de prix de marché, donc à élaborer des liaisons théoriques entre ce qui peut être observé sur les marchés et l'ensemble des éléments qui interviennent dans l'action d'aménagement.

Les théories proprement dites (théories des biens publics, théorie de l'utilité des biens collectifs), ont souvent l'inconvénient de faire appel à des concepts contestés ou dépendant de jugements de valeur a priori d'origine doctrinale. Mais on peut réduire le subjectivisme en faisant appel à des modèles, qu'ils soient proprement mathématiques comme dans le cas des programmes linéaires ou empruntent davantage à la simulation, particulièrement électronique, tels des modèles de dynamique de systèmes. On peut, par ces biais, attribuer des coûts à des contraintes imposées sur la base de connaissances extra-économiques et, en particulier, aux normes de pollution maximale ou de population minimale. Ainsi, une fonction d'objectif fixée en termes de quantité monétaire permettra, dans le cas d'un programme linéaire, de fixer par dualité le prix de la préservation d'un écosystème...

Bref, l'analyse économique est en mesure d'opérer avec rigueur logique... à partir du moment où elle travaille sur des systèmes dont les liens avec les prix de marché peuvent être logiquement élucidés et où les buts poursuivis sont clairement posés. Mais ces conditions n'étant jamais totalement accessibles sur la seule base de la science économique, l'analyse économique aura tendance à demander aux sciences de la nature, d'un côté, aux sciences politiques de l'autre, de faire, à sa place, les déterminations dont elle a besoin. Puis, en présence de leurs diverses carences, à proposer des choix plus ou moins judicieux à leur place. Et, par contrecoup, derrière l'apparent modestie de l'économiste risquera de se profiler le risque du technocratisme à base de science économique.

Comme il est évident que la science économique reste l'un des inévitables intermédiaires entre les diverses parties en cause, il est donc clair que toute tentative

d'améliorer la préparation scientifique des décisions en matière d'aménagement de l'espace doit commencer par l'établissement d'une meilleure compréhension entre les spécialistes de l'analyse économique et les

autres spécialistes. Et cela suppose, en particulier, que les économistes fassent un effort particulier d'expression et de clarté, avant de regretter l'insuffisant niveau de connaissances et les préjugés des non-économistes.

### 3. Les comportements humains

« L'Aménagement doit se faire par et pour l'Homme. » Dans le meilleur des cas cette déclaration indique une volonté réelle de la part de celui qui la prononce. Mais encore serait-il souhaitable de savoir de quel Homme il s'agit ! Doit-on se préoccuper essentiellement de l'Individu, pris isolément, ou de l'Homme en groupe, de l'Homme inséré dans un réseau sans cesse croissant d'institutions, dont les structures et les pouvoirs de coercition sont très différents ?

Nous assistons actuellement, ainsi que l'ont souligné certains participants, à un foisonnement de groupes, plus ou moins spontanés et éphémères, qui s'adonnent à des activités de toute nature mais dont certains constituent des cellules de réflexion, parallèles à la structure politique et administrative (commission extra-municipale, comité de quartier), témoignant de l'incapacité de ces structures à rendre compte des besoins et des souhaits.

De même, nous constatons la renaissance d'une conscience régionale dans des zones où des siècles de centralisme l'avaient, semble-t-il, annihilée en même temps que la langue.

Ces quelques exemples ne font qu'illustrer l'ambiguité de l'expression « par et pour l'Homme ». L'aménagement doit-il se fonder sur un homme standard, version moderne de l'homo-œconomicus dans la mécanique duquel on aurait inséré quelques exigences d'ordre qualitatif ? Ou bien l'aménagement doit-il considérer que sa tâche est de répondre aux besoins d'un homme pluraliste, auquel notre société donnerait le droit d'être différent ? Le droit à la différence, la revendication d'une identité spécifique, la possibilité d'imaginer et de mettre en œuvre des structures politiques ou sociales originales, au niveau local ou régional, seront sans aucun doute une des constantes de la société future. Si l'on admet le principe de conservation de toute structure existante, il est évident que l'acceptation et la réalisation de ces tendances ne se feront pas sans difficultés et que l'Aménagement du Territoire sera l'un des champs clos privilégiés de cette confrontation inéluctable.

#### a) L'Homme et son milieu

Au cours du colloque, certaines discussions ont mis en évidence les différences qui existent dans les modes d'utilisation du milieu par les sociétés qui y sont implantées. Certaines organisent leurs structures sociales, économiques et politiques autour du concept d'équilibre Ressources du milieu-Consommation du

groupe ; longtemps qualifiées de primitives, ces Sociétés se voient désormais parées de toutes les vertus de sagesse. Elles constituent, pour les sociétés qui ont mis en œuvre un système de production destiné à pallier les carences des ressources insuffisantes à la croissance d'un groupe social centré sur lui-même, des modèles tant au niveau individuel (« retour à la terre ») que global (croissance zéro...) mais il a fallu pour cela une prise de conscience générale de la fragilité d'une civilisation basée sur une appropriation quantitative croissante et l'omission plus ou moins consciente des limites dans les rapports homme-milieu.

Pour certaines catégories sociales, de plus en plus nombreuses, cette « fringale d'appropriation » tend à se détourner du quantitatif vers le qualitatif. Les ingénieurs, les « technocrates » se voient reprocher — et les participants au colloque n'ont pas fait exception ! — leur incapacité à introduire dans les schémas de décision la multiplication ou la protection de la qualité devenue bien rare à son tour. Or, au premier rang de la qualité, bien rare, vient le milieu dit naturel.

Nous avons vu précédemment combien l'analyse des relations entre diverses composantes était difficile à mener compte tenu des lacunes dans la connaissance scientifique, de l'inexistence quasi-totale des concepts globaux nécessaires.

Dans ces conditions, si l'on peut attribuer aux « technocrates » le mépris du qualitatif ainsi que le fait l'opinion publique, est-on en droit de reprocher aux ingénieurs de n'avoir pas su prévoir les conséquences de telle ou telle option, sur un milieu naturel, alors qu'ils n'en connaissent qu'imparfaitement le fonctionnement ? Si néfastes que puissent en être les conséquences, ne doit-on pas leur reconnaître le droit à l'erreur, qui dans le domaine des sciences sociales, ne peut être dissocié de l'expérience *in vivo*, et du développement des connaissances ? De plus, il faut prendre conscience du fait que les ingénieurs sont, à l'heure actuelle, peu préparés à ce genre d'études. La formation qu'ils ont reçue, même pour les plus jeunes, est fondée sur des schémas de multiplication du quantitatif en vue de satisfaire les besoins d'un homme standard. En outre, la polyvalence n'est pas de règle dans la formation des ingénieurs et lorsqu'elle l'est, elle ne signifie pas nécessairement formation interdisciplinaire intégrée mais plutôt acquisition concomitante de formations biologiques, économiques, mathématiques...

Les participants au colloque ont mis en évidence un second type de conflits dans les relations unissant société et milieu naturel.

Ce milieu dit naturel que les citadins appellent le paysage, est le sous-produit d'une activité économique : l'Agriculture. Les paysages les plus « prisés par les urbains » sont plus précisément la conséquence d'un certain type d'agriculture basé sur la Polyculture-Elevage, créatrice de réseaux sociaux relativement spécifiques. L'acquisition d'une résidence secondaire ne signifie pas uniquement possession d'une surface de terre restreinte et d'une maison. Elle implique également l'**appropriation du paysage et du contexte social** (ce qui suppose la stabilité de ces deux éléments). C'est en cela que le phénomène de la généralisation de résidences secondaires suppose un conflit entre les agriculteurs détenteurs et organisateurs de l'espace, et les urbains.

En effet, les urbains, en tant que membres de la société globale rechignent de plus en plus devant ce qu'ils estiment être, en fonction des critères actuels du calcul économique, le poids de l'Agriculture ; ils imposent à cette dernière un schéma productiviste, de type industriel qui implique la spécialisation, la mécanisation, le développement de pollutions chimiques... Toutes choses qui vont à l'encontre de ce « paysage » auquel ils aspirent par ailleurs et qu'ils s'approprient, ainsi que nous l'avons vu, dès que leur niveau de vie est suffisant. A titre individuel, ils sont donc opposés à l'évolution de ce paysage (1) et à la propagation de nuisances qui valent largement celles de l'industrie (porcheries, poulaillers industriels...).

Les participants au colloque ont donc admis que si les urbains exigent le maintien d'un certain type de paysage, il faut d'une part revoir les critères du calcul économique et d'autre part, convaincre les citadins qu'ils doivent supporter le prix de cette denrée rare : la qualité du paysage qui, jusqu'à présent, leur était « donnée par surcroît ».

Ce type de conflit se situe au niveau global, mais il est susceptible de voir sa traduction au niveau local. S'il est difficile d'envisager qu'au niveau d'une commune, les « résidents secondaires » décident et réussissent à freiner la modernisation des exploitations, ils ont cependant la possibilité d'infléchir l'évolution générale de la commune par l'intermédiaire de leur participation au Conseil Municipal (appropriation du réseau des relations sociales) où ils sont parfois majoritaires. Des conflits peuvent surgir au niveau du choix des investissements collectifs, de l'implantation d'établissements industriels, allant à l'encontre du caractère résidentiel, de création de réseau routier de meilleure qualité destiné à désenclaver économiquement une commune mais qui accroîtrait le nombre de rési-

dences secondaires et « déposséderait » d'autant les résidents déjà installés...

Cependant, les participants ont fait remarquer que l'existence de résidences secondaires, en dépit de l'irrégularité de l'apport de population qu'elle implique, permet dans un certain nombre de zones d'atteindre le seuil de population en dessous duquel les infrastructures ne peuvent être maintenues et où la vie sociale n'existe plus. Or, ces facteurs comptent parmi les plus importants en matière d'exode rural.

### b) L'Homme et la densité de population

Les problèmes spécifiques de régions à faible densité de population sont apparus à plusieurs reprises dans les débats du colloque. Nous y reviendrons d'ailleurs lorsque nous aborderons les politiques d'aménagement (chapitre IV).

Les débats sur ce thème ont très vite conclu à l'impossibilité de déterminer un seuil de population ou une densité de population indépendamment des conditions très spécifiques — ne serait-ce que climatiques ou de relief — de chaque zone. De plus, les participants sont tombés d'accord pour dire que ce qui importait était la **perception de la densité et non sa détermination objective**. La détermination objective de la densité démographique pose déjà un problème. Longtemps évaluée en fonction de surfaces et donc de distances, elle apparaît de plus en plus couramment mesurée en **temps** nécessaire pour se rendre d'un point à un autre. Une analyse précise de la situation française serait à ce point de vue très certainement surprenante. De plus, nous raisonnons au niveau de notre pays en terme de moyens conventionnels de déplacements. A-t-on des idées précises sur ce que seraient les moyens de communication dans les cinquante prochaines années ? A ce sujet, les participants ont regretté que les problèmes de communication quels qu'ils soient, n'aient pas été étudiés au niveau des instances nationales de l'Aménagement.

De nombreux facteurs de variation de cette perception ont été évoqués et particulièrement au **niveau de revenu**. Plus celui-ci est élevé, plus le degré d'autonomie matérielle est important ; la nécessaire solidarité des plus démunis s'impose moins, l'individu est alors à même de supporter de faibles densités démographiques, statistiquement parlant.

Avoir à sa disposition tout ce qui est nécessaire à la vie matérielle et les moyens de joindre son semblable en cas de besoin n'est pas toujours suffisant pour faire accepter une certaine désertification. En effet, la densité démographique n'est pas seulement un coefficient de remplissage d'un espace vide. C'est aussi un réseau plus ou moins dense et plus ou moins fréquent d'échanges sociaux.

Des exemples d'échecs de migrations montrent que lorsque le déplacement se fait de zones où l'habitat entraîne des contacts sociaux fréquents et nombreux

(1) Dont la valeur était paradoxalement incluse dans le prix payé au propriétaire précédent qui n'était pas nécessairement créateur et organisateur de ce paysage.

en qualité vers des zones où la structure sociale est plus lâche, même si le niveau de vie s'élève, les migrants ont infiniment de peine à s'adapter, s'ils y réussissent.

La perception joue de même dans les cas de fortes densités démographiques condamnées fréquemment sans nuances. Une même densité sera perçue comme insupportable dans certains cas d'entassement, de monotonie, de promiscuité. Par contre, elle peut être parfaitement tolérée lorsque des efforts de créativité ont été appliqués à donner un maximum d'effet de desserrement, d'alternance, de différence. Le cas de la zone urbaine des Pays-Bas a été avancée comme illustration de ces efforts.

### c) Santé et pathologie

L'étude des impacts du cadre spatial de l'existence sur la santé physique et mentale des individus a, sans aucun doute, pris une importance toute particulière du fait de la présence d'un psychiatre et d'un médecin parmi les participants ; leurs exposés et interventions ont suscité des réflexions, discussions et conclusions assez peu conformes aux débats académiques sur ce thème.

Il a été tout d'abord remarqué que si l'homme peut résister à des conditions de vie particulièrement défavorables cela ne signifie pas adaptation et encore moins santé.

L'adaptation suppose l'inexistence des souffrances morales et physiques qu'implique la simple résistance. Le concept de santé tel qu'il est dépeint par l'OMS constitue une étape supplémentaire : « un état de complet bien-être physique, mental et **social** et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie et d'infirmité ».

Cette définition signifie donc que ce ne sont pas seulement les conditions matérielles défavorables qui entraînent le développement de pathologies mentales mais aussi le fonctionnement même de la structure sociale. Les psychiatres constatent une évolution des types de pathologies au fur et à mesure des modifications de la structure sociale, constatation qui corrobore cette liaison. En ce qui concerne la société urbaine actuelle, si nous connaissons assez bien par exemple, les conséquences néfastes pour l'individu et sa famille, des migrations journalières, nous sommes moins informés des répercussions parfois désastreuses d'un climat de compétition sociale, de la nécessité où nous sommes « d'avoir un avis sur tout », « d'être informé de tout », de l'importance croissante des moyens d'information et de publicité, plus subis que choisis, etc... Il ne s'agit certes pas de tomber dans le travers qui veut que toute maladie soit le produit d'une société aliénée ou le symptôme d'une famille malade, mais il faut garder ces constatations en mémoire, en cette période de désintégration des communautés organisées.

Les comparaisons qui étaient réalisées entre les milieux ruraux et urbains quant aux conditions sanitaires concluaient souvent en faveur du milieu rural. « On se porte mieux à l'air pur... » « Le taux de suicide est moins fort... » Mythologie que tout cela, disent les médecins. Les populations rurales vivaient dans des conditions sanitaires et d'hygiène très mauvaises et le recours au médecin n'était ni facile, ni fréquent. Si l'étude statistique des fréquences de maladies se faisait à partir de consultations médicales, la non-utilisation de praticiens explique l'apparente santé des populations rurales ! Il est vrai que dans ce domaine l'écart entre populations rurales et populations urbaines a beaucoup décrû. Il n'en demeure pas moins que la campagne ne présente pas une situation idyllique du point de vue de la santé physique et que la tendance serait même à l'aggravation en raison de nouvelles occasions d'accidents (tracteurs, moissonneuses-batteuses, manipulation de produits toxiques...).

Ce sont surtout les idées fortement ancrées sur la supériorité du milieu rural dans le domaine de la santé mentale qui ont été contestées. Les études scientifiques portant sur cette question montrent des résultats souvent contradictoires, peu probants. Rien, en définitive, ne prouve que la santé mentale soit meilleure à la campagne que dans les grandes agglomérations. Et cependant, il s'agit d'un mythe, ô combien répandu, dans toute notre civilisation, mythe d'autant plus grave que santé mentale se traduit souvent par santé morale. Il suffit de lire certains discours électoraux pour mettre en évidence l'utilisation qui est faite de ce mythe ainsi transformé du point de vue politique et social : les valeurs de la France Rurale opposées au cosmopolitisme des villes, l'épargne à la dissipation, l'ordre au changement pour le changement.

Les participants se sont demandé quel était le fondement de ces mythes. Beaucoup ont vu l'explication dans l'origine rurale de nombreux citadins qui, avec le temps, le roulent, embellissent leur perception du monde rural, et expriment dans cette nostalgie, leur aspiration à la stabilité, au repos, à la sécurité.

C'est à nouveau cette aspiration à la sécurité (2) qui expliquerait selon les psychiatres le succès de l'automobile. On souhaite voyager, voir les autres, mais sans sortir de son cadre stable, personnel. Cela semble impossible si ce n'est par l'intermédiaire de la voiture : « Espace clos sécurisant et mobile », grâce auquel on s'approprie l'extérieur sans en subir les atteintes. On demeure spectateur.

Le même désir de sécurité est également un facteur de « fringale d'appropriation » du sol et du paysage évoqué précédemment.

---

(2) Paradoxalement aux yeux non avertis !

## IV — LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT

Il est naturel qu'une politique soit critiquée et défen-  
due et le colloque n'a pas failli à la règle en ce qui  
concerne la politique de l'aménagement de l'espace  
rural français. Une part importante des débats, avec  
des échanges parfois vifs, a porté sur le moyen d'as-  
socier les divers intéressés à diverses phases de la  
préparation et de la mise en œuvre de la politique  
d'aménagement et des exemples étrangers ont été mis  
à contribution. Au-delà des divergences, bien des points  
cependant ont recueilli un assez large consensus. Mais  
à l'inverse, une certaine majorité, et même unanimité,  
s'est faite pour ne pas aborder un certain nombre de  
points qu'un observateur non prévenu aurait pu croire  
fortement liés au sujet.

Nous développons ci-dessous les divers thèmes.

### 1. Critiques des réalisations de la politique française d'aménagement de l'espace rural

Elles ont été nombreuses, comme il est naturel dans  
un colloque qui se proposait une remise en cause sans  
présupposés. Certains n'ont pas hésité à affirmer qu'il  
n'y avait pas en réalité de politique globale d'aména-  
gement et, à plus forte raison, de politique d'aménage-  
ment de l'espace rural. Des critiques moins radicales  
ont néanmoins soutenu que s'il y avait une politique,  
elle se limitait à un aménagement des villes, en com-  
mençant par celles dont la situation était la plus  
critique, c'est-à-dire les plus grandes, pour gagner pro-  
gressivement, à la recherche de nouveaux moyens de  
comprimer les coûts, les capitales régionales puis les  
villes moyennes. La DATAR se désintéresserait, à son  
horizon actuel de prévision, de l'espace rural, réduit  
au rôle d'espace interstitiel. La politique actuelle de  
promotion des villes moyennes ne serait qu'une aggra-  
vation de la politique de « déménagement du terri-  
toire rural » qui caractérise l'action menée depuis  
plusieurs années. Rappelons cependant que, dès le  
début du colloque, les représentants de diverses ad-  
ministrations, DATAR comprise, avaient, à la fois,  
partiellement légitimé ces critiques, en mettant l'accent  
sur la nécessité d'accroître l'effort d'aménagement du  
territoire particulièrement dans l'espace rural, et en  
insistant sur le rôle nécessairement prépondérant du  
réseau urbain et des infrastructures qui l'organisent,  
et répondant partiellement aux critiques en montrant  
qu'aux actions déjà entreprises, les pouvoirs publics  
non seulement envisageaient d'en ajouter de nouvelles,  
mais présidaient à des remises en cause assez pro-  
fondes des doctrines jusqu'alors admises. En particu-  
lier, le rôle des agglomérations rurales d'une part, de  
la décentralisation économique (y compris des entre-  
prises industrielles) d'autre part, ont fait l'objet d'affir-  
mations très nettes. On notera cependant qu'il a été  
reconnu qu'aucune prospective systématique du déve-  
loppement des réseaux de télécommunications en  
milieu rural n'avait encore été élaborée.

Un autre type de critique, dénonçant non l'absence  
mais la faible cohérence des actions, a consisté à  
parler d'aménagement du « pompier », le critère d'adé-  
quation étant la recherche de « ce qui fait le moins  
couiner ». On désignait ainsi des opérations lancées  
à la hâte pour faire face à des problèmes immédiats,  
en négligeant les perspectives du long terme.

Il était inévitable que soit posée la question de  
savoir si l'aménagement du territoire était compa-  
tible avec une économie libérale ou une politique  
libérale (ou les deux à la fois). Un tableau de l'amé-  
nagement rural (résultant de l'injustice capitaliste) a été  
caricaturé de manière saisissante sous forme de prolif-  
ération de banlieues constituées de « maisons de  
pauvres », visant à entretenir l'idéologie du petit  
propriétaire inspirée du modèle paysan, de l'organisa-  
tion de « banlieues lointaines » dans des zones  
touristiques, d'un repli organisé du milieu rural vers  
les villages-centres et d'une forme dégradée de l'ur-  
banisation par le développement d'une mini-indus-  
trialisation à la recherche de main-d'œuvre bon  
marché...

Enfin on a souligné les inconvénients de l'organisa-  
tion actuelle des pouvoirs administratifs et des col-  
lectivités territoriales. Les difficultés qui résultent de  
la nécessité, pour n'importe quelle opération, de  
s'adresser à un très grand nombre d'administrations  
sont parfois accrues par la faible cohérence, voire la  
contradiction des critères qui guident chacune d'entre  
elles. Au niveau des communes et des départements,  
la faiblesse des moyens propres et la tutelle souvent  
jugée pesante de l'Etat ont été évoquées.

On peut résumer ces diverses critiques en disant  
qu'elles mettaient l'accent sur l'absence de perspecti-  
ves claires pour tous à long terme, ou même, en  
exagérant quelque peu, qu'elles reprochaient à l'Etat  
français de ne pas dire clairement et d'imposer ce  
qu'il voulait.

Mais en même temps, on allait lui reprocher de se  
comporter avec une insuffisante prise en compte des  
diversités et des aspirations, bref, d'être à l'excès  
autoritaire et centralisé.

### 2. Elaboration démocratique des décisions

La première remarque qui s'impose est l'extrême  
difficulté qu'il y a à faire une analyse claire de ce  
problème indépendamment d'une prise de position  
politique ; les participants au colloque n'ont pas  
échappé à ce dilemme et, que ce soit au cours des  
réunions, des groupes de travail ou de la table ronde,  
les idées qui ont émergé se caractérisent plus par  
leur aspect interrogatif que par des prises de position  
tranchées. Elles visaient à souligner la complexité du  
problème et à mettre en évidence les ambiguïtés qu'il  
recouvre. Cette constatation est d'ailleurs, et pour les

mêmes raisons, valable au niveau des discussions portant sur l'animation et l'éducation dans le cadre de l'aménagement du territoire.

« On fait de l'aménagement... » : cette phrase, par sa **forme passive et indéfinie**, est en elle-même symbolique des problèmes posés par la procédure de décision en ce domaine. (**Qui décide, de quoi et dans quel but ?**). Cette conception a été particulièrement mise en évidence au cours de la table ronde regroupant décideurs et praticiens au sens large. Si des universitaires présents ont critiqué cette attitude, ils n'ont cependant donné aucune réponse précise aux questions que son évolution supposerait résolues. Parmi ces questions figure en bonne place la notion de conflit entre intérêts général et local. A ce sujet, un exemple relatif au Canada a certainement donné à réfléchir aux participants. Dans une petite zone, le développement du tourisme s'avérait incompatible avec la poursuite de l'exploitation forestière. Une consultation de la population a donné la priorité au tourisme en sacrifiant la mise en valeur du bois, ce qui a eu pour conséquence de supprimer certains types d'emplois. Si la décision des instances supérieures entérine la volonté exprimée par la population locale, est-elle pour autant la meilleure au niveau de l'économie du pays à court et/ou long terme ? Cet exemple pose directement le problème de ce que l'on doit considérer comme « population concernée », expression maintes fois utilisée : est-ce celle qui est touchée directement par l'impact de la décision, est-ce la collectivité qui financera indirectement le projet ? Sont-ce les groupes divers qui profiteront plus ou moins directement des réalisations ? Est-ce l'ensemble de ces personnes ? Y a-t-il une réponse à cette question ? S'il en existe une, elle n'a pas été mise en évidence. Cependant, les participants ont fait preuve de quelques réticences vis-à-vis de décisions prises par la population locale. En effet, soulignent les participants, l'information dont disposent les citoyens pour décider est très vraisemblablement partielle et partielle. De plus, leur reconnaître un droit de décision absolu serait les soumettre à toutes les pressions possibles des groupes intéressés à la réalisation de tel ou tel projet (3).

A plusieurs reprises, au cours de discussions est apparue l'idée de **médiateurs nécessaires** entre les populations concernées par un projet et les instances de décision (indéterminées). Plusieurs corps de métiers ou institutions (banques par exemple) ont perçu cette fonction comme découlant normalement de leur rôle. Des universitaires, grâce à leurs connaissances mieux formalisées du milieu que celles, intuitives, des populations et en raison de leurs contacts fréquents avec ces dernières, pensent être en mesure de réaliser cette tâche. Ils sont en mesure de faire un diagnostic, de révéler les germes de dynamisme et de tirer pour

l'action des conclusions, des analyses comparées. Ce rôle est également revendiqué par la Chambre de Commerce et de Métiers, en tant que représentante des intérêts économiques et sociaux de la région. Il est intéressant de noter que personne n'a évoqué la place des élus (conseillers généraux, députés, sénateurs) dans ce processus de représentation et de coordination entre les parties en présence, dont le rôle théorique est justement celui-là.

### 3. Le rôle de l'éducation

L'éducation dans l'aménagement du territoire a été vue essentiellement sous l'angle de l'implantation des structures universitaires et scolaires et non dans la perspective d'une évolution de l'éducation qui assurerait une formation des citoyens, voire fournirait les médiateurs évoqués ci-dessus en matière d'aménagement. C'est au cours de la table ronde que l'importance de l'Education Nationale a été abordée, mais aussi la contestation de son rôle actuel.

Certains participants ont indiqué que l'Education Nationale semblait parfois inconsciente de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire ; la carte scolaire ne tient pas compte des contingences locales ; la formation des maîtres est désormais telle qu'ils ne sont plus aptes à jouer le rôle de leaders des communautés rurales, de médiateurs. D'autres, au contraire, ont vu, dans l'effort de décentralisation universitaire, une mesure ayant un impact extrêmement bénéfique sur la vie des régions, entraînant à la fois une plus grande différenciation dans les formations reçues par les étudiants et la création de groupes universitaires qui, plus proches d'une réalité économique et sociale spécifique, sont mieux à même de collaborer avec les responsables régionaux de tous ordres.

### 4. Animation

Si tous les praticiens ont souhaité que « l'animation des populations » soit considérée comme partie intégrante des projets d'aménagement, la discussion n'en a guère été éclairée.

La carence constatée est logique dans la mesure où les participants n'ont pu donner de réponses claires et précises aux questions portant sur le ou les niveaux de décisions et sur la formation du citoyen en aménagement du territoire.

Si l'on admet que « la base » peut avoir l'initiative de projets d'aménagement, le souci de l'animation n'a guère de raison d'être ; il est en effet logique de penser qu'une population que l'on aide à réaliser un projet dont elle est le créateur a déjà, et d'elle-même, procédé à une animation qui, destinée à faire naître une formalisation des besoins, se poursuivra par la réalisation du projet.

Si l'on opte pour une initiative prise à un niveau politique élevé, soucieux avant tout de l'intérêt géné-

(3) Et reconnaître indirectement un droit de propriété collectif d'une communauté sur son propre territoire.

ral, il est juste de se préoccuper de « l'animation des populations », mais il faut admettre alors que nous sommes en présence de la formule « passive et indéfinie » de l'aménagement évoquée précédemment. « Animation » signifie alors participation des populations à la réalisation d'un projet qu'elles peuvent considérer comme étranger à leurs besoins réels, présents et à leur hiérarchisation. La réponse la plus fréquente et la plus logique, compte tenu des moyens mis à leur disposition, est l'inertie, attitude infiniment plus difficile à maîtriser qu'une révolte ouverte car il n'existe pas de compromis.

## 5 Quelques conditions d'une bonne politique d'aménagement rural

Le colloque a rappelé que des conditions, à vrai dire assez évidentes, mais dont l'oubli n'est pas rare, doivent être respectées par à peu près n'importe quelle politique concrète d'aménagement de l'espace rural.

En premier lieu, les plans des villages et des bâtiments doivent tenir compte de la qualité de l'espace et des paysages et, pour ce faire, ne pas sous-estimer la valeur des expériences acquises par les populations en place. Entre le respect superstitieux de ce qui a été fait et l'innovation pour l'innovation, la voie sera d'autant plus judicieusement tracée qu'une analyse plus sérieuse aura été faite des rapports entre les hommes et leur habitat et l'expérience acquise mieux interprétée en fonction des constantes humaines, sociales et écologiques les plus assurées.

De même, la transposition irréfléchie en zone rurale d'habitudes architecturales et de modes de vie urbains peut conduire à cumuler les inconvénients d'un mauvais aménagement urbain et de l'isolement rural dans un espace sous-utilisé. Il conviendra en particulier d'éviter d'inutiles concentrations de logements.

Une erreur trop commune consiste, au nom de la spécialisation des zones bâties, selon leur vocation, à déboucher sur des politiques de ségrégation, d'après la richesse, d'après les professions ou pire encore, d'après les âges et les aptitudes : un cas à redouter est celui des villages de retraités. Il est, au contraire, indispensable de veiller à un tissu social aussi diversifié que possible et, en particulier, à une pyramide des âges aussi proche que possible de la normale sociale.

Il faut bien entendu veiller à la compatibilité entre les objectifs localisés et les objectifs pour l'ensemble du territoire et en particulier entre plans d'équipement et de développement locaux et plans nationaux. Une telle règle est assez banale dans son énoncé mais bien délicate, dans l'application. L'actuel excédent d'offres de zones industrielles en France confirme qu'il est bien peu commode de faire coïncider ce qui correspond apparemment aux besoins du développement local et ce qui est possible dans le cadre d'un développement national ; les diverses régions ont des aptitudes différenciées et une certaine spécialisation de leur économie

est inévitable. Ainsi se trouvent illustrées la nécessité de concevoir l'aménagement en termes globaux aussi bien que locaux et l'étendue des ignorances et des problèmes politiques et sociaux qu'il faut surmonter pour y parvenir.

Mais il est d'autres ignorances que de type économique, sociologique ou esthétique et certains écologistes ne sont pas loin de penser qu'elles vont de pair avec les précédentes : il s'agit de la sous-estimation de la complexité et de la diversité des situations écologiques. Aussi bien, les écologistes revendiquent-ils aussi le rôle d'intermédiaire entre ceux qui ne connaissent pas le terrain et ceux qui y vivent ; cette thèse, pour être parfois présentée avec un peu d'outrance, ne mérite pas moins qu'on y réfléchisse. Il est en effet extrêmement courant que l'ampleur des moyens matériels d'intervention dans l'espace rural conduise à sous-estimer la spécificité des problèmes locaux, alors que justement, une analyse écologique plus fine pourrait révéler des richesses insoupçonnées à préserver, et en rendant les interventions beaucoup plus sélectives, accroître spectaculairement leur efficacité ou réduire considérablement leur coût.

L'expérience de démoustication présentée au cours du colloque confirmait combien une analyse écologique correctement menée et bien appliquée à un objectif déterminé (favoriser le développement de la vocation touristique d'une zone en voie d'envahissement par les moustiques, à la suite de l'extension des friches), pouvait réduire le coût des opérations, leur assurer une excellente efficacité et faciliter les rapports avec les populations locales.

De sorte que l'une des conditions les plus universelles en vue d'une politique correcte d'aménagement de l'espace rural pourrait s'énoncer ainsi : toujours davantage d'analyses scientifiques du milieu à aménager et de meilleures liaisons entre les analystes scientifiques et les responsables de l'aménagement. Et ceci vaut aussi sans doute dans le cas particulier d'un aménagement à des fins de production agricole.

## 6. L'agriculture et l'agriculteur dans l'aménagement du territoire

La réduction continue du pourcentage d'activités proprement agricoles dans l'ensemble des activités économiques, y compris dans l'espace rural, ne doit pas faire oublier que la superficie consacrée à l'agriculture constitue et constituera longtemps sans doute, la plus grande partie de l'espace rural. Et celui-ci restera donc géré en majorité par une fraction très faible de la population : les agriculteurs.

Sur le devenir et le rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans l'aménagement de l'espace, le colloque à vrai dire n'a guère été bavard. Il s'est surtout posé la question des rapports entre agriculteurs et préservation des équilibres naturels et entre agriculteurs et activités non agricoles.

Sur le premier point, la dénonciation du « productivisme » actuel des agriculteurs par quelques participants n'a pas été entérinée par la majorité des intervenants ; on a cependant admis qu'il convenait de rechercher des types d'accords, voire de contrats économiques entre agriculteurs et représentants des intérêts sociaux globaux pour maintenir, améliorer l'action de modelage de l'écologie, de l'espace et du paysage que les agriculteurs conduisaient plus ou moins spontanément dans leurs comportements passés et qui cessent désormais de correspondre aux nécessités de l'équilibre financier de leurs exploitations.

Sur le deuxième point, à l'interpénétration entre économie agricole et économie industrielle et commerciale, on a paru souhaiter que s'associe une plus grande interpénétration des activités professionnelles des individus. Il s'agit non seulement des diverses formes d'activités multiples à temps partiel déjà répandues dans les pays industrialisés, mais de toutes les formes concevables, y compris l'alternance de la résidence, ville-campagne, et l'alternance travail paysan et travail de bureau, selon des modèles chinois par exemple...

Le type d'habitat en milieu rural n'a pour ainsi dire pas été traité ; les projets d'agrovilles ont été rappelés et, inversement, on a signalé que l'activité professionnelle non-agricole n'était pas nécessairement incompatible avec un habitat dispersé.

## 7. Doit-on différencier les actions selon les zones ?

Nous avons vu que la notion de « types » de problèmes d'aménagement rural avait été éludée par le colloque, non pas parce que les actions selon lui devraient être conduites de manière uniforme, mais au contraire parce qu'il y avait trop de paramètres à prendre en compte pour donner des classes valables pour n'importe quel cadre politique d'aménagement.

Il était pourtant facile de tomber d'accord sur le fait que zones très faiblement peuplées et zones péri-urbaines devaient faire l'objet de politiques d'intervention assez différentes.

Les zones dépeuplées sont assez généralement des zones peu favorisées. Notons cependant que de très faibles densités de population peuvent s'accompagner quelquefois de revenus individuels assez élevés, mais qu'il est, dans tous les cas, difficile d'y entretenir un système de relations sociales satisfaisant et que ces régions sont souvent à la merci des difficultés conjoncturelles de l'économie.

On a observé que les causes du dépeuplement se trouvent en général dans des actions d'origine extérieure à la zone défavorisée : appel de main-d'œuvre par les villes, inégalités des revenus, des services sociaux, inégalités culturelles. Pour résoudre les problèmes posés il faut donc simultanément intervenir en zones défavorisées et dans les zones extérieures qui contribuent à la génération des déséquilibres. Il peut s'agir alors de politiques globales qui ne ressortent

pas principalement d'une action d'aménagement du territoire : développement des services publics, décentralisation administrative et économique, promotion culturelle et éducation, fiscalité.

Sur le plan local, un effort d'invention en vue de rechercher des équipements peu coûteux, reconvertibles ou polyvalents peut pallier quelque peu les coûts élevés des infrastructures par tête de population. Les développements des télécommunications et des transports peu coûteux en infrastructure dans les espaces peu habités (automobiles, avion) peuvent faciliter la décentralisation industrielle et aussi, de plus en plus peut-être, tertiaire. En la matière, l'imagination des tenants du pouvoir socio-économique fait peut-être plus défaut que les ressources techniques et économiques et les habitudes sociales font plus obstacle que les distances géographiques.

Cependant, il existe des handicaps géographiques difficiles ou impossibles à surmonter pour les initiatives isolées. Si l'on pense, et c'est une opinion qui paraît désormais assez répandue, que l'abandon d'une fraction du territoire conduit à des pertes collectives et à une sous-utilisation des ressources, il faut alors envisager des aides sélectives destinées à compenser les déséconomies internes dont sont victimes ces régions. Primes de transport, primes à l'industrialisation et à la décentralisation, subventions directes ou indirectes à l'agriculture et aux agriculteurs sont des solutions de ce type. Toutefois, des formes d'aide trop indirectes peuvent ne pas répondre au problème posé : ainsi en est-il d'un soutien des marchés insuffisamment sélectif, ou encore de l'aide aux investissement des industries agricoles et alimentaires, si elle est accordée sous forme d'une prime d'orientation visant plus au développement d'un secteur d'entreprises que d'une zone géographique.

Dans le cas de zones péri-urbaines (et on pourrait en rapprocher les zones de tourisme dense), l'intérêt d'y maintenir un tissu agricole et rural a été souligné, sans que d'ailleurs l'argumentation ait été très rigoureusement développée : complémentarité, réduction du coût d'entretien des espaces non bâties pour le maintien d'un paysage de détente et de promenade... Mais dans des cas de ce type une affectation des terroirs en zones d'utilisation, par des mandants d'intérêt collectif est à peu près indispensable pour discipliner la spéculation foncière ; on aborde ainsi l'un des problèmes les plus complexes de l'aménagement foncier : comment faire en sorte que les intérêts individuels des détenteurs de divers droits sur le sol et la cohérence globale de l'aménagement se correspondent.

A côté de ces aspects juridiques et économiques, l'aménagement des zones péri-urbaines pose le problème de la transposition dans l'espace des rapports sociaux ville-campagne, associé aux problèmes d'urbanisme proprement dits. On notera une remarque intéressante, inspirée par l'esthétique des paysages : il faut

attacher une grande importance aux zones de transition, aux lisières, éviter de créer des zones homogènes trop vastes. C'est au fond la transposition sur un cas particulier d'une règle très générale d'aménagement du territoire : diversifier les affectations et les rôles de

chaque entité et, pour le faire développer tous les moyens de mise en rapport et d'échanges compatibles avec le respect des personnes et l'usage raisonnable des ressources.

## V — CONCLUSION

Le présent compte rendu du colloque de Grignon sur l'aménagement du territoire rural a été préparé en commun par trois des organisateurs. Il a paru intéressant de demander à chacun d'eux d'exprimer individuellement, en fonction de sa propre personnalité, les conclusions des travaux auxquels il a participé. Dans cette façon de faire, le risque de redites existe. Mais il est sans doute plus que compensé par

l'intérêt que peut présenter, pour le lecteur, la constatation des différences d'appréciation de la part de personnes qui sont cependant censées avoir des vues assez voisines sur la question.

D'autre part nous avons évoqué, dans ce compte rendu, les problèmes posés par les relations entre les écologistes et les autres participants. Il a paru utile de donner à l'un d'entre eux l'occasion de s'exprimer.

### 1. *Les enseignements du colloque*

par J. KLATZMANN

A l'issue d'une réunion comme celle dont nous venons de rendre compte, la question que se pose nécessairement un participant est la suivante : « Qu'est-ce que j'ai appris ? ». Il n'est pas toujours facile de répondre à cette question — surtout dans un domaine qui touche de près aux sciences humaines. L'expérience montre d'ailleurs que les réunions internationales de sciences humaines sont souvent décevantes, les participants ayant l'impression d'entendre pour la millième fois les mêmes généralités. Comme nous l'avons souligné, les problèmes de l'aménagement du territoire se prêtent admirablement à l'énoncé d'idées générales n'aboutissant sur rien de concret. A cet égard, et par comparaison avec d'autres réunions, on est tenté de dire que le colloque de Grignon a été positif.

Mais les enseignements qu'on tire d'une réunion fructueuse ne peuvent pas toujours s'exprimer d'une façon précise. Celui qui, dans un congrès de chirurgiens, entend parler d'une technique opératoire nouvelle sait très exactement ce qu'il a appris. Sur un thème comme l'aménagement du territoire l'apport, même s'il est réel, est souvent beaucoup plus diffus. Avec un recul de quelques mois, on se dit qu'on n'a pas perdu son temps en participant à ces réunions, on a le sentiment d'avoir appris quelque chose, d'être arrivé à une meilleure compréhension du problème — sans vraiment pouvoir préciser ce qu'on a acquis.

Une première impression se dégage toutefois. Beaucoup de questions ont été débattues, même si certaines l'ont été insuffisamment. Si d'autres questions n'ont pas été discutées du tout, certains participants ont relevé ce fait avec vigueur. Il en résulte que, si l'on doit étudier un problème concret d'aménagement du territoire, il suffit de se reporter au compte rendu

du colloque pour éviter d'oublier quoi que ce soit d'important dans cette étude. Ce n'est peut-être déjà pas si mal.

Une autre remarque est l'importance qui a été donnée, pendant les débats, aux multiples aspects des problèmes humains. Il est significatif qu'une des conférences les plus écoutées et les plus discutées ait été celle d'un psychiatre. Et ce qu'on appelle aujourd'hui la « qualité de la vie » a été au centre de bien de discussions. On a, entre autres, beaucoup parlé de paysages.

L'économiste sort de telles réunions avec le sentiment — on peut même dire la conviction — que le calcul économique « classique » ne peut représenter qu'une bien petite partie des méthodes d'analyse qu'il faut mettre en œuvre pour étudier les problèmes d'aménagement du territoire. Ce sentiment s'était d'ailleurs manifesté dès avant le colloque, puisqu'un des groupes de travail avait précisément pour objet d'étudier l'adaptation de l'analyse économique aux besoins de l'aménagement du territoire.

Le problème n'est pas seulement de rechercher des méthodes nouvelles. L'expérience montre, dans tous les domaines, que des gens habitués à un certain mode de pensée ont les plus grandes difficultés à s'en défaire, lorsque le besoin s'en fait ressentir. Ainsi, tous les experts qui travaillent dans les pays sous-développés affirmeront avec force la nécessité de ne pas simplement transposer à ces pays les méthodes et les techniques qui ont fait leurs preuves dans les régions économiquement avancées. Mais combien d'experts, après avoir lancé cette affirmation, tombent sans s'en rendre compte dans l'erreur qu'ils dénoncent ! De

même, les économistes se rendent bien compte aujourd'hui des insuffisances des comptabilités nationales classiques, des calculs qui consistent à additionner des quantités de biens et de services sans se poser de questions sur l'utilité réelle de ces biens. Mais combien sauront faire le saut et passer effectivement à un autre mode de raisonnement ?

Puisque l'aménagement du territoire est par essence interdisciplinaire, on ne pouvait manquer d'être frappé par la façon dont l'interdisciplinarité a fonctionné dans le colloque. Cette question a déjà été abordée dans le compte rendu, mais il n'est pas inutile d'y revenir.

Le fait réconfortant est que malgré les difficultés — en particulier celle du langage — le colloque a été, dans la réalité des discussions, vraiment interdisciplinaires — et même plus que cela. S'il réunissait en effet des spécialistes de disciplines différentes, il réunissait aussi, à l'intérieur d'une même discipline, des courants de pensée différents et des gens orientés les uns vers les problèmes partiels et les autres vers les vues globales. Le colloque associait aussi des scientifiques, des responsables de décisions politiques et des « entrepreneurs », au sens le plus général de ce terme.

Mais on ne pouvait manquer d'être frappé par les difficultés de relations entre les écologistes et les autres participants. Ici encore, on peut observer un hiatus entre une volonté affirmée et un comportement effectif. Quel économiste, quel spécialiste de l'aménagement du territoire niera la nécessité de prendre en compte les aspects écologiques du problème, dans toute étude ou réalisation ? Mais ou fond de lui-même, comment considère-t-il, trop souvent encore, l'écologiste ?

N'a-t-il pas tendance à considérer ce dernier comme un homme un peu curieux, qui se consacre avec passion à une chose aussi peu importante que la préservation des faucons dans telle région de France, ou comme un annonceur d'apocalypse ? Peu importent les responsabilités. Est-ce l'économiste qui s'est montré incapable de faire l'effort nécessaire ? Est-ce l'écologiste qui a été trop maladroit en présentant ses thèses ? Le fait est que la difficulté des relations existe. Lorsqu'on nous a proposé, avant le colloque, une communication sur la démoustication dans la région Rhône-Alpes, à la place de la conférence d'un écologiste, nous avons tout d'abord réagi très défavorablement : pourquoi, dans un colloque consacré à l'étude des problèmes généraux, évoquer un point aussi parti-

culier ? Mais la communication présentée a été pour nous une révélation. Elle a en effet montré comment l'étude écologique d'un problème — qui n'est pas aussi limité qu'il peut le paraître au premier abord — permet de lui donner une solution rationnelle. Les choses se présentent d'ailleurs de la même façon dans l'agriculture : on peut lutter contre la prolifération des ennemis des cultures en augmentant indéfiniment les doses de pesticides, au risque de provoquer des pollutions graves ; si, au lieu de ce comportement aveugle, on étudie les cycles écologiques, les rapports entre les ennemis des cultures et leurs prédateurs, on pourra mener une lutte à la fois plus efficace, moins coûteuse et moins dangereuse.

Il faut donc que les uns et les autres s'attellent avec le maximum de bonne volonté à résoudre ce problème : intégrer effectivement l'écologiste dans l'aménagement du territoire, en faisant disparaître les préventions des uns et le sentiment de frustration des autres.

Peut-être dramatisons-nous. Peut-être le problème de relations que nous évoquons est-il moins grave en réalité. Mais le fait est que c'est une des choses qui nous ont le plus frappé dans ce colloque.

Une autre remarque, liée aux problèmes de l'interdisciplinarité, concerne la recherche d'intermédiaires dans les relations entre personnes d'orientations différentes. Ainsi les géographes, habitués à faire la synthèse des divers aspects d'un problème, devraient pouvoir servir d'intermédiaires entre les écologistes et les autres personnes intéressées par l'aménagement du territoire. Dans le même ordre d'idées, quelqu'un a soutenu la thèse que les universitaires pouvaient servir d'intermédiaires entre les populations concernées par l'aménagement du territoire et les hommes politiques chargés des décisions. On peut aussi songer à rechercher les individualités qui, de par leur formation ou leur profession, sont à la charnière de plusieurs disciplines ou de plusieurs types d'activités. L'aménagement du territoire a un grand besoin de ces hommes dont certains n'arrivent pas à trouver leur place, parce qu'ils n'entrent dans aucune catégorie bien définie.

S'il fallait présenter en quelques mots les enseignements du colloque, nous dirions ceci : « Que les économistes réussissent à se dégager de leur mode de raisonnement traditionnel ; que tous ceux qui sont concernés par l'aménagement du territoire apprennent à travailler ensemble. »

## 2. *Les enseignements d'un colloque*

par G. SEVERAC

Le déroulement du colloque a démontré qu'il n'est pas nécessaire qu'un thème soit nettement délimité pour qu'il suscite l'intérêt et conduise à des échanges vigoureux et documentés. Que l'aménagement de l'espace rural ait suscité autant de participation et de

passion confirme, si l'on en doutait, que le sujet touche une affectivité profonde de nos contemporains.

Le décalage qui est apparu entre les participants venus de l'Université et ceux qui représentaient les milieux administratifs et professionnels pose cependant

des questions difficiles. Ce décalage ne tenait pas à des différences de doctrines, les uns et les autres ne manquaient pas d'être divisés entre eux. Il allait largement au-delà des questions de langage et devait peu à une défiance réciproque. On pouvait même trouver presque émouvant de constater à quel point l'intercompréhension était recherchée et combien les plus nettes divergences de vues s'accompagnaient de nuances d'expression et de refus de heurter les convictions. A peine peut-on relever quelques éclats vite amortis (prises de position des écologistes contre le mode actuel de progrès agronomique, dénonciation d'une représentation insuffisante de la profession agricole, mise en cause des carences de l'Education Nationale...). Le décalage était d'une nature plus profonde dans la mesure où c'est le sujet même du colloque qui semblait différent selon les catégories de participants.

Les premiers paraissaient à la fois quelque peu fascinés par l'ampleur des difficultés à résoudre et désabusés quant à l'existence d'une volonté ou même d'une possibilité de résoudre de manière objective, adéquate, les questions en cause. L'accent mis sur les lacunes de nos connaissances et les faiblesses de la conceptualisation allait de pair avec l'affirmation de la nécessité d'une analyse scientifique plus fine et, assez contradictoirement, d'une expression aussi claire et peu formaliste que possible des aspirations et besoins des intéressés.

Pour les seconds, le choix des actions à conduire ne paraissait pas un problème si difficile ; ils étaient plutôt optimistes devant les évolutions en cours. Mais, en même temps, ils déploraient les incompréhensions dont étaient victimes les esprits les mieux intentionnés.

Aussi bien tandis que les premiers s'interrogeaient sur le changement des échelles de valeur qui devaient guider l'aménagement et multipliaient les incertitudes, les seconds n'étaient pas loin de penser que le seul problème pendant portait sur les moyens de convaincre autorités et populations de l'excellence des projets envisagés ou en cours.

Une telle coupure entre hommes de réflexion et hommes d'action pourrait être jugée normale si, justement, l'accent n'avait été mis par tous sur le besoin de lier réflexion et action, dans une approche pluri-disciplinaire et sur le caractère global du problème en cause.

Il serait également trop facile d'accuser les uns de ne pas être conscients des réalités socio-économiques et les autres de rester trop liés à leur tâche immédiate. Ni l'esprit prospectif ni le sens des responsabilités n'étaient répartis unilatéralement.

Nous pensons, par contre, qu'il est vrai que la réflexion sur l'aménagement de l'espace rural est assez propre à décourager toute systématisation théorique. A partir du moment où le modèle de croissance socio-économique que nous connaissons depuis deux siècles cesse de paraître incontestable, l'universitaire se trouve en face, simultanément, d'une assez redoutable liberté

de conception et d'une désastreuse pénurie de schémas scientifiques en rapport avec la richesse du réel. Pour ceux dont la raison d'être est de dire, ou tout au moins de rechercher, le vrai, la situation est passionnante mais suggère davantage la critique que le renforcement de l'action. Inversement, une telle situation ne peut que donner au responsable socio-économique un sentiment de champ ouvert à la créativité et à la transformation volontariste.

L'aménagement de l'espace rural, loin d'apparaître alors comme l'application d'une rationalité socio-économique globale à la gestion des espaces peu densément peuplés, devient au contraire le lieu de la liberté opposée aux contraintes sociales : pour les uns liberté d'échapper aux cadres théoriques des disciplines classiques, pour les autres liberté de projeter leur besoin de transformer le réel. Bref, l'aménagement de l'espace rural devient le moyen de compenser les refoulements subis dans l'espace urbain.

On comprend mieux alors que les problèmes agricoles soient traités comme des questions sinon étrangères au problème, du moins secondaires. Et, curieusement, les agriculteurs sont considérés tantôt comme acharnés à répandre la pollution industrielle dans la saine nature, tantôt comme les derniers représentant incompris d'une conception équilibrée des rapports sociaux et du respect de la vie. Aussi, lorsque l'un des participants suggère qu'il y a aussi des agriculteurs à la fois heureux et intégrés dans l'économie actuelle, aura-t-on tendance à juger son affirmation bien plate, et, au surplus, étrangère au vrai débat.

Je ne suis pas loin de penser que dans l'intérêt très réel qu'apportent tous nos contemporains mais surtout les citadins, aux questions d'aménagement de l'espace rural, et dans l'affirmation trop répétée d'une dégradation en cours de cet espace, il se produit une « projection » au sens psychanalytique du terme. Ce qui est en cause est certainement moins une aggravation des problèmes qui sont à résoudre dans l'espace rural qu'une crise des conceptions des rapports entre sociétés et biosphère.

Cette crise atteint d'abord la pensée économique : dans la mesure où l'économie est le médiateur entre hommes et ressources naturelles, elle pouvait, jusqu'à une date récente, paraître totalement dominée par le besoin de lutter contre l'avarice de la nature et le système d'analyse théorique qui la guidait pouvait s'arcouter sur un principe simple : accroître les quantités de biens telles que le marché les mesurait. Mais le marché se fait instrument de mesure versatile et incomplet, à la fois trop manipulé par des intérêts de groupes et cependant imaginatif jusqu'à la confusion. Alors l'économiste oscille entre la croissance indéfinie des « degrés de liberté de ses modèles théoriques et la recherche d'une cohérence dont il est de plus en plus difficile de dire qui elle sert.

Mais la pensée économique n'est pas la seule touchée. Lorsque les écologistes et les biologistes croient

pouvoir opposer à une rationalité économique qui serait sectaire, l'immense acquis récent des sciences de la vie et du milieu, leur argumentation accumule les mises en garde sans guère pouvoir déboucher sur des solutions générales. Après des affirmations, au surplus bien fondées, sur la nécessité de tenir compte des apports de leurs disciplines, ils restent profondément divisés sur les règles générales de comportement à adopter. Eux aussi se trouvent pris entre la tentation de la rationalité parcellaire des techniques de transformation de la nature et celle d'une mise en cause globale de l'évolution socio-économique qui peut les conduire jusqu'à contester les créations scientifiques et, en définitive, leurs sciences elles-mêmes.

Dans cette crise de la culture (apparemment à de multiples sens du terme) les « réalistes » se sentiront à l'aise pour opposer le positivisme de leurs actions aux hésitations des chercheurs. Mais leur bonne conscience ne peut rester indifférente aux harcèlements des critiques théoriques : il n'y a plus de prise possible sur le réel, dans nos sociétés de plus en plus dépendantes de leurs langages de communication du fait de la division sociale du travail, sans la médiation d'une systématisation théorique.

L'aménagement de l'espace rural n'est-il alors que le moyen de diluer les malentendus et les hésitations dans le sein de la mère nature, le recyclage des « pollutions » intellectuelles d'une société urbaine malade ?

Remarquons que s'il en était ainsi, son rôle ne serait pas négligeable. Seuls pourraient s'en désoler ceux qui poursuivent l'utopie d'une société humaine

totallement maîtresse d'elle-même. L'abandon, provisoire, des comportements prométhéens, au profit d'un sommeil réparateur vaut sans doute aussi pour la vitalité des sociétés industrielles. Cependant, ce qui conduirait à cette conception défaitiste n'est que l'envers d'une conception déraisonnable de la vérité et de l'efficacité. Il est exact que nos sociétés tâtonnent et errent dans leur recherche d'une bonne compréhension de ce que doit être l'aménagement de cet espace, exact aussi que leur interventions ne sont pas d'une cohérence exemplaire. Et, à première vue, apparaît donc manquer ce qui est l'essence de tout aménagement : un organisation cohérente de l'espace mise au service de besoins définis. Mais qui a décreté que cohérence et bonne définition des objectifs étaient l'essence de toute action raisonnable sinon ceux qui rêvent de substituer leur propre construction à la réalité ? Que tout le réel n'apparaisse pas encore rationnel ni tout le rationnel réel ne doit pas désoler, mais, au contraire, nous confirmer qu'il ya encore beaucoup de champs ouverts à l'activité rationnelle des hommes. Et alors, l'aménagement de l'espace rural apparaît pour ce qu'il est et restera : le lieu où la rationalité sociale découvre la richesse et la variété de ses expressions en même temps qu'elle y apprend une leçon de modestie et se remet en cause. En définitif, c'est lorsque tous les problèmes paraîtront résolus qu'on pourrait à juste titre être inquiet pour le devenir de l'espèce humaine et que nos sociétés seront entrées en sénescence. Dans l'immédiat, la prolifération des questions et des interrogations est plutôt la marque d'une nouvelle jeunesse.

### 3. *Universitaires et action*

par A. MADEC

Avec un certain recul, ce sont moins les conclusions propres aux problèmes de l'Aménagement qui me paraissent importantes dans ce colloque que l'illustration qu'il fournit des relations complexes existant entre praticiens, « décideurs », financiers d'une part et universitaires de l'autre, vis-à-vis d'un même problème. L'ambiguité de la position de ces derniers — y compris les organisateurs du colloque — est telle qu'elle mérite réflexion.

Bien qu'avertis des dangers de cette attitude et soucieux de s'en affranchir, les universitaires restent prisonniers des concepts qu'ils utilisent. En dépit de notre volonté de faire du colloque un instrument d'analyse aussi exempt d'a priori que possible, il témoignait par son intitulé même de la difficulté de se soustraire au contenu des mots, mots dont le poids est d'autant plus grand qu'ils sont utilisés avec des acceptations très différentes. La meilleure illustration de cette contrainte est l'attitude observée pour l'ensemble du colloque vis-à-vis de l'expression « milieu

rural » pour laquelle aucune définition commune n'a pu être trouvée, mais que nous avons utilisée tout au long de nos débats, conscients que cette laconie impliquait un certain nombre de conflits non résolus.

Si les spécialistes de sciences sociales sont plus particulièrement sensibles à ce problème, cela ne signifie pas que leurs discours en soient rendus plus acceptables par les autres. Bien au contraire, leur mise en garde devant le contenu implicite des mots, les options qu'ils impliquent sont souvent considérées comme des circonlocutions inutiles voire dangereuses par ceux qui ont des préoccupations plus pratiques ou qui utilisent des concepts d'un contenu scientifique plus rigoureux.

Prisonniers des concepts, accusés d'une certaine méconnaissance de la réalité qui limite la portée de leurs affirmations et cependant désireux de jouer les médiateurs entre les populations, les « décideurs » et les praticiens, la position des universitaires n'est guère confortable.

Qu'elle les entraîne à une remise en cause des structures sociales ne facilitera guère leurs relations avec les praticiens. En effet, la critique qu'ils effectuent ne s'accompagne pas de propositions claires, d'images alternatives de société. Aussi les hommes d'action ont-ils beau jeu de leur opposer l'impossibilité dans laquelle ils sont d'attendre une définition de la société future et la nécessité « de faire au mieux avec ce qu'ils ont ».

Ce sont donc les universitaires et théoriciens de tous ordres qui fournissent, en définitive, aux hommes d'action, la meilleure légitimation de « l'Aménagement pompier » qu'ils critiquent si souvent par ailleurs...

Aucun nouveau type de société n'étant proposé, nous devons admettre logiquement que la structure actuelle se perpétuera, plus ou moins modifiée dans ses proportions mais non dans ses relations. Les notions d'efficacité, de profit, même corrigées demeureront essentielles. Cependant, par une étrange prudence, ni les aspects financiers de l'Aménagement, ni ses implications politiques n'ont été traitées sur le fond pendant le colloque. Or nous savons tous, à l'évidence, que les contraintes politiques et financières

des projets constituent souvent les éléments essentiels des choix faits et qu'elles entraînent des conflits de toutes sortes.

Ces quelques remarques critiques, volontairement caricaturées, me renforcent dans l'idée qu'une formation en matière d'aménagement du territoire s'avère de plus en plus nécessaire.

Il est difficilement concevable qu'un seul individu puisse à lui seul, être compétent dans l'ensemble des spécialités nécessaires à l'aménagement du territoire mais il est possible cependant d'envisager un enseignement qui, tout en centrant son action sur un domaine plus ou moins vaste, prenne en compte l'interdépendance des phénomènes biologiques, techniques, économiques et sociaux. L'important est de mettre en garde le futur ingénieur contre les raisonnements sectoriels ou l'affirmation de la primauté d'une spécialité sur les autres.

Cette formation ne pourrait être assurée que par les équipes non seulement pluridisciplinaires au niveau scientifique, mais englobant aussi des praticiens : responsables administratifs, ingénieurs, financiers, animateurs...

## 4. *L'écologie sans frontières*

par F. TERRASSON

Assistant au Museum d'histoire naturelle

*Tous les animaux supérieurs sans exception qui sont devenus cosmopolites, sont des êtres typiquement caractérisés par la curiosité et la non-spécialisation... Seul le spécialiste de la non-spécialisation a des chances de survivre...*

(Konrad Lorenz : « Essai sur le comportement animal et humain »)

« Nous comptons sur vous pour exprimer le point de vue de l'écologiste. » Combien de fois avons-nous entendu cette phrase comme préliminaire aux congrès, séminaires, rencontres, assemblées générales et autres occasions de palabres ! En fait c'est un leitmotiv recouvrant une prise de position *a priori* qui se dispense d'une expression plus complète et donc plus facilement critiquable.

Mais lorsque le ton monte, lorsque des incompatibilités se font jour, tout se clarifie. « Chacun voit le monde avec ses propres lunettes » et celles de l'écologiste seraient elles aussi sujettes à la partialité, basée sur des opinions incontrôlables, des informations incomplètes, des vues spécialisées et inutilisables par l'aménageur soucieux de rentabilité économique.

En face de ces attitudes, il faut dire clairement : « L'Ecologie n'est pas, et sera de moins en moins une science comme les autres. »

S'il est bon de redéfinir cette discipline où tout un chacun voudrait puiser un renouveau de prestige pour des activités contestables, il n'est pas mauvais non plus de situer clairement la position des modes de pensée scientifiques face à la technocratie ambiante.

Nous nous trouvons en face de plusieurs questions : comment concevoir des modèles d'aménagement, des lignes directrices pour une civilisation ? Où prendre les informations de base et quelle confiance leur accorder ?

Il semble qu'actuellement règne la plus grande confusion, soigneusement entretenue d'ailleurs dans certaines sphères. Les opinions politiques, les convictions religieuses, les *a priori* dogmatiques, les faux semblants et les stupidités pontifiantes se présentent sur les rangs pour être confrontés d'égal à égal aux données scientifiques établies par une discipline scientifique rigoureuse. Ceci est tout à fait inacceptable.

Si le chercheur n'échappe pas à la tendance générale qui conduit les meilleurs esprits à des opinions teintées par des influences extérieures au travail scientifique, ce dernier peut être cependant un parfait et rigoureux reflet de la réalité, car le contrôle réciproque des résultats, l'impossibilité pratique de publier dans les revues spécialisées des données sans fondement, joints à un goût très accentué de la connaissance exacte des phénomènes, existent bel et bien, et on les chercherait vainement dans d'autres milieux.

Il est donc temps pour le plus grand bien de tous d'aller chercher les données là où elles se trouvent, c'est-à-dire dans la communauté scientifique désintéressée.

Des problèmes annexes surgiront sur des franges marginales. Le promoteur se déclarera chercheur scientifique, le destructeur des milieux naturels fera une profession de foi écologique. Mais des impostures de ce genre deviennent trop voyantes et l'information de l'opinion publique peut démolir ce genre de mise en scène.

Alors on tente d'utiliser le scientifique alibi, faute d'avoir pu réussir à se parer de ses attributs. Toute une étude psychosociologique de la perception par l'opinion du « savant », du « chercheur », pourrait se développer à ce propos, montrant que tout l'art de la récupération consiste à extraire du scientifique les caractéristiques spectaculaires liées à son image de marque traditionnelle, tout en vidant de leur sens les résultats de la recherche. Cette dénaturation des résultats se cache derrière une nécessaire confrontation avec les « contraintes économiques », les « responsabilités sociales », le « réalisme lucide » et autres paravents de l'ignorance. « A qui se fier ? » entend-on parfois dans les réunions à la suite de ces épuisantes parties de cache-cache. Le critère doit être le désintéressement. Celui qui apporte l'information peut être cru dans la mesure où il possède une compétence et n'en titre aucun bénéfice financier, politique ou de prestige. Nous savons tous que l'on peut faire fonctionner ce type d'appâts dans les milieux scientifiques comme ailleurs, mais les prises sont moins fréquentes

et sujettes à des revirements et des crises de conscience inattendus qui devraient faire réfléchir leurs utilisateurs.

Tout ceci est valable de façon privilégiée à propos de l'écologie. La mode actuelle en fait le terrain d'affrontement favori entre le groupe de ceux qui disposent des connaissances et l'ensemble de ceux qui freinent ou bloquent le passage de ces informations dans la vie pratique. Le retard considérable de nos modes de pensée et de nos civilisations par rapport à l'étendue des connaissances rassemblées est ainsi maintenu et accentué.

L'écologie peut justement faire tomber ces barrières et ceci explique l'acharnement des contradicteurs.

Mais alors, qu'est-ce que l'écologie ? Reprenant la terminologie classique, nous dirons que c'est « l'étude des relations des êtres vivants avec leur milieu et l'étude des relations des êtres vivants entre eux ». L'homme avec toutes ses activités est compris, bien entendu, dans le champ d'une telle discipline.

L'écologie est donc une science des relations, des interconnexions, des influences réciproques, des balances et des bilans, ce qui lui donne quelques affinités avec l'économie. Elle aboutit d'ailleurs à une véritable « économie de la nature » où sont distingués producteurs, consommateurs, etc... Mais où s'arrêter dans les relations qui se compliquent et s'interpénètrent à l'infini ?

Une exemple passionnant est donné par un schéma de clivage d'opinion sur l'aménagement rural, couramment exprimé entre membres de divers groupes d'agriculteurs.

Supposons qu'ait été exprimée l'idée suivant laquelle des arbres doivent être conservés sur un territoire agricole. Nous obtenons à partir de données écologiques une suite de relations d'opposition en chaîne dont les limites peuvent très bien ne pas apparaître après plusieurs heures de conversation.

Une simplification extrême de ce cheminement à travers la complexité et les enchevêtrément des problèmes traités peut aboutir sensiblement au tableau de clivage suivant :

#### Information préliminaire : UTILITE DE L'ARBRE

##### Clivage

###### Opinions A

L'arbre produit de l'oxygène  
L'arbre protège les animaux  
L'arbre est un auxiliaire de l'agriculture en général  
Les activités agricoles sont tributaires de l'environnement biologique  
L'homme a besoin d'un milieu naturel de bonne qualité (détermination semi-consciente : l'homme doit vivre de façon symbiotique avec la nature)

###### Opinions B

L'arbre produit de l'ombre  
L'arbre empêche l'herbe de pousser, attire la foudre  
Les animaux seront maintenant élevés à l'étable  
L'agriculture est une industrie comme les autres  
  
L'homme s'adapte  
Qu'est-ce qu'un milieu naturel ?  
(détermination inconsciente : l'homme doit combattre la nature)

Les calculs doivent intégrer la notion de qualité

La civilisation rurale doit être préservée

Il faut garder un cadre de vie agréable (à quoi bon vivre, si rien n'est attrayant ?)

La quantité est le seul critère de jugement (détermination inconsciente : quantité et qualité sont incompatibles : leur opposition recouvre celle entre moi « agriculteur dynamique » et lui « agriculteur demeuré »),

La civilisation de l'artificialisation est seule concevable

Pour vivre, il faut manger (détermination inconsciente : on ne produit qu'en détruisant complètement les milieux naturels)

↓  
QUEL EST LE BUT, LE SENS DE LA VIE ?

↓  
Débat métaphysique

L'impasse éventuelle et fréquente où conduisent de tels schémas n'enlève rien à l'intérêt de la chaîne d'associations d'idées qui s'y déroule. La fréquence très importante de ce genre de point de départ, de ce genre de point d'arrivée, et des problèmes traités en cours de route montre à l'évidence que nous touchons là les déterminismes fondamentaux des comportements et des conduites aboutissant à ruiner ou à maintenir les équilibres des milieux naturels. La préservation de ceux-ci passe donc par l'édification d'une science globale capable d'analyser à la fois ces comportements et leurs conséquences.

Il serait donc dangereux de voir des écologistes se pencher sur des problèmes ultra spécialisés sans ouverture sur les autres disciplines. La re-spécialisation de l'écologie qui se veut science de synthèse serait une catastrophe, car elle empêcherait la nécessaire mutation des méthodes d'aménagement, mutation fondée sur l'intégration de données pluridisciplinaires. Mais si certains écologistes sont redevenus de purs botanistes, de purs spécialistes de tel ou tel secteur, le courant le plus important est celui de l'ouverture. L'écologie appliquée est la voie privilégiée qui permettra de mettre en pratique les idées issues de ce courant. Et si l'on nous demande où s'arrête l'écologie dans le processus continu qui lie la productivité par photosynthèse, les microclimats, le nombre d'agriculteurs, la lutte biologique contre les insectes, l'évolution des sociétés rurales, la psychanalyse des moteurs d'opinion et le choix d'un ou plusieurs modèles de civilisation, il faudra se résoudre à admettre qu'il y a progression à l'infini, absence de limites et nécessité de nouvelles méthodes d'intégration des connaissances.

Tout problème d'aménagement par ses répercussions économiques nécessite une prise de décision fondée sur le maximum de données possibles, par intégration synthétique de ces données.

Nous sommes loin d'une telle situation. Mais l'écologie est obligée, pour se développer, pour passer au stade de l'application également, d'élaborer des modes de pensée hautement intégrateurs. C'est pourquoi elle est sans doute un point de départ hautement

privilégié pour la compréhension de tous les phénomènes.

A une juxtaposition de spécialistes, à une équipe pluridisciplinaire classique manque souvent cet indispensable courant intégrateur. De plus les sources d'énergie desquelles dépend notre avenir économique sont en fin de compte elles-mêmes déterminées par des processus naturels, présents ou passés. Si l'on remonte les chaînes, on trouve toujours à l'origine des données à base écologique.

Des myriades de spécialistes rassemblent les connaissances. La synthèse la plus globale mettant réellement à notre disposition les découvertes et les progrès scientifiques se fera au niveau de l'écologie parce que cette science se situe au carrefour des autres qui, isolées, resteront impuissantes à stopper la dégradation de l'environnement.

Des méthodes de pensée réellement adaptées aux buts ci-dessus définis apparaîtront dans la pratique courante comme assez étranges aux esprits peu avertis. L'absence d'opposition entre développement agricole sur base écologique et protection de la nature demanderait des heures pour être exposée. Les raisons profondes qui nous amènent à demander la réconciliation à l'intérieur des esprits de la sensibilité artistique et de la logique technique font appel justement à de nouvelles logiques dont les fondements sont encore assez peu publics. Enfin l'analyse de l'échelle de valeur inconsciente, des stéréotypes culturels et des conduites quotidiennes est de nature à détruire les certitudes les plus sécurisantes.

Ceci explique le mélange d'ébahissement et d'inquiétude face aux écologistes généralistes qui, s'appuyant sur le labeur de disciplines innombrables, tentent de fonder quelque chose qui ressemblerait à un nouvel humanisme, non seulement respectant et la nature et les hommes, mais de plus, apte à effacer l'antagonisme meurtrier qui les oppose actuellement.

En matière d'aménagement, « le point de vue de l'écologiste » risque donc d'être, sans forfanterie mais aussi sans fausse honte, tout simplement le plus élevé.